

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

PRIX DE L'ABONNEMENT

1 an Fr. 38.— | 3 mois Fr. 11.—
6 mois Fr. 20.— | Le No Fr. —,25
Etranger : Demander les conditions

TARIF DE LA PUBLICITÉ

Annonce . . . 14 cts le mm.
Réclame . . . 50 cts le mm.
Avis mortuaire . . 30 cts le mm.
Réclame en première
et dernière pages 70 cts le mm.
Emplacement exigé + 20 %
TIRAGE CONTROLÉ par la F.R.P

Sion - Tél. (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. Ilc 5111
Administration : Avenue du Midi 8
Rédaction - Pré-Fleuri 11 - Bureau
réd. pour le Bas-Valais : Martigny
av. de la Gare

Règle des annonces : Publicitas sa
Sion, av. du Midi 8, tél. (027) 2 44 22
et ses
agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais. de football et d'athlétisme

La Suisse deviendra-t-elle membre du Conseil de l'Europe ?

Le Conseil fédéral vient de publier à l'intention des Chambres fédérales un rapport concernant les relations de la Suisse avec le Conseil de l'Europe. Mais qu'est-ce que le Conseil de l'Europe ?

C'est le premier essai, au lendemain de la seconde guerre mondiale, de créer un lien de rencontre et de compréhension entre les membres des gouvernements et parlements européens. Le Conseil de l'Europe compte aujourd'hui 16 membres, soit la quasi-totalité des pays non soumis à l'influence de l'URSS à l'exception toutefois de l'Espagne et du Portugal.

**LES BUTS
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Selon le Message du Conseil fédéral, les Etats membres du Conseil de l'Europe se déclarent fermement attachés aux valeurs spirituelles et morales sur lesquelles se fonde toute démocratie véritable. Ils considèrent que ces valeurs constituent leur patrimoine commun et qu'elles sont à l'origine des principes de liberté individuelle, de liberté politique et de prééminence du droit. En outre, reconnaissant la nécessité de resserrer les liens entre les pays européens qu'animent les mêmes sentiments, ils s'engagent à favoriser le progrès économique et social.

Or, tous ces principes sont reconnus et appliqués dans notre pays.

Cette organisation européenne se propose donc de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social.

NEUTRALITE SAUVEGARDEE

Les moyens dont le Conseil dispose pour atteindre les buts qu'il s'est fixés sont multiples : examen de questions d'intérêt commun, conclusion d'accords qui doivent être signés et ratifiés par les Etats membres, adoption d'une action commune dans les domaines économique, social, culturel, scientifique, juridique et administratif, sauvegarde et développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Mentionnons tout spécialement que

les questions relatives à la défense nationale ne sont pas de la compétence du Conseil. Cette disposition est destinée à faciliter l'adhésion des Etats neutres.

L'importance de ce Conseil ne doit pas être sous-estimée : en fait, il est devenu la seule organisation exclusivement européenne qui, à l'exception des problèmes de défense nationale, traite de toutes les questions intéressant notre continent.

**RIEN N'EMPECHE
L'ENTREE DE LA SUISSE**

Le Conseil fédéral est catégorique : ce Conseil n'est ni une alliance militaire, ni une alliance politique. Ses membres ne courent pas le risque

d'être entraînés dans un conflit armé ou de devoir prendre des mesures contraires à la neutralité.

Il convient également de souligner que le Conseil de l'Europe n'est nullement une institution supranationale dont les organes pourraient empiéter sur la souveraineté des Etats. En d'autres termes, ses décisions ont tout au plus un caractère de recommandations et n'obligent pas les gouvernements des pays membres.

Enfin, il faut relever que le Conseil de l'Europe est devenu un lieu important de rencontre entre les six pays du traité de Rome (Marché commun) et les autres Etats membres du Conseil. Il est le lieu où les Etats peuvent exposer, discuter et chercher

à résoudre en commun leurs problèmes au niveau des ministres et à celui des parlementaires, le lieu où des relations personnelles utiles peuvent se nouer.

Le Conseil remplit ainsi une tâche qui ne peut être favorable à notre pays dans ses négociations en vue d'une association avec le Marché commun.

Le Conseil fédéral demande donc aux Chambres fédérales de lui permettre de poser la candidature de la Suisse. Si le Conseil de l'Europe invite notre pays à devenir membre de plein droit dudit Conseil, il appartiendra aux Chambres de se prononcer en dernier ressort à ce sujet. Ant.

Les princesses à la conquête des Pyramides



La princesse Margaret du Danemark effectue un voyage en Egypte. Elle a accepté de poser pour le photographe à dos de chameau devant la Pyramide de Cheops et le Sphinx.

Entretien avec Jean-Claude Fontanet
auteur de « La Mascogne »

La révolte contre l'injustice

— Jean-Claude Fontanet, vous avez écrit un premier livre qui a été fort bien accueilli par la critique. Sous le titre « Qui perd gagne », vous avez fait une entrée remarquée dans les lettres romandes. Dans le « Journal de Genève », Georges Ottino a dit de cet ouvrage beaucoup de bien, entre autre ceci : « ... Il faut reconnaître à QUI PERD GAGNE sa qualité principale, qui est la force. C'est dans la satire qu'elle s'exprime de la façon la plus convaincante. On dirait ce livre écrit par un Amiel virulent ». De son côté, Georges Piroué vous a dit qu'il a été agréablement surpris par la qualité des scènes où un vrai tragique apparaît. Aujourd'hui, Jean-Claude Fontanet, vous nous donnez « La Mascogne » ... Si je comprend bien, vous entendez faire métier d'écrivain.

Chêne-Bougeries, puis le Collège dans lequel est situé mon dernier roman. Etudes. Beaux-Arts, puis Lettres. Ecole d'officier. Je tombe malade. Leysin, sans universitaire. Deux ans. Retour à Genève. Mal guéri, je rechute. C'est grave. Montana... Voici en raccourci mon pedigree.

— C'est à Montana que vous avez écrit « Qui perd gagne ». Facilement ? Difficilement ?

— J'appartiens à la race des insatisfaits. Cent fois sur le métier...

— Vous vous êtes remis avant de lâcher les manuscrits.

— C'est cela. Et je n'étais pas content de moi. Le livre a paru en 1959. Il fut bien accueilli. J'en fus agréablement surpris.

— Venons-en à « La Mascogne ». Un drôle de titre. « Bizarroïde » auraient dit vos héros !

C'est à Sion, que j'ai rencontré Jean-Claude Fontanet.

Un homme jeune, sympathique, agréable, de bonne compagnie. Il répond très franchement à mes questions.

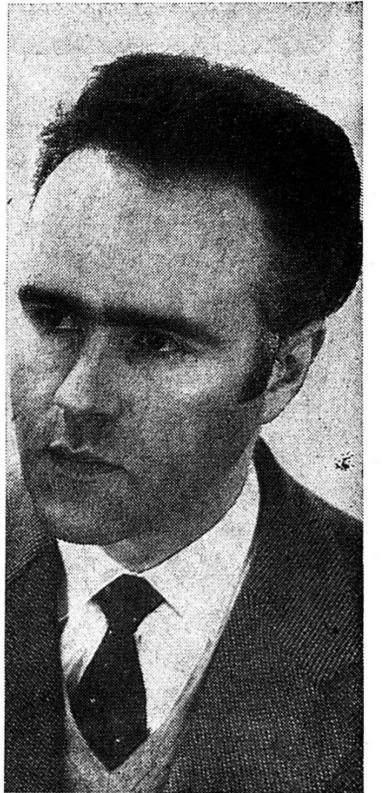
— Oui. J'ai le sentiment de pouvoir apporter quelque chose parce que j'ai sous la main « La Mascogne », livre duquel nous parlerons dans un instant. Il faut, tout d'abord, que je vous présente à nos lecteurs. Qui êtes-vous ?

— Un garçon tout simple et sans prétention. Je suis né en 1925, à Chêne-Bougeries.

— N'êtes-vous pas le fils de M. Noël Fontanet, dessinateur, excellent illustrateur ?

— Oui. J'appartiens donc à un milieu tout ce qu'il y a de plus bourgeois. Enfance heureuse. Pas de difficultés matérielles. Ecoles primaires à

F.-Gérard Gessler.
(Suite page 9.)



Jean-Claude Fontanet.

Suppression des mesures militaires soviétiques

C'était le 23 octobre dernier. Au début de la crise de Cuba et au lendemain de l'annonce par le président Kennedy de l'imposition de la « quarantaine » navale autour de Cuba, que le gouvernement soviétique avait pris les mesures de « précaution militaire » qui viennent d'être levées.

Avec un parfait synchronisme, cette décision intervient également au lendemain de la levée du blocus par le gouvernement américain.

Il y a un mois, le gouvernement soviétique avait annoncé le maintien sous les drapeaux des effectifs spécialisés des fusées, de la DCA et des sous-marins au-delà de la durée légale et jusqu'à nouvel ordre, la suspension des permissions et « l'accroissement des mesures de vigilance et de préparation au combat ».

Aucune précision n'avait été alors donnée quant à ces dernières mesures, et ce n'est qu'aujourd'hui que l'on a appris, avec l'abrogation de ces décisions, que l'aviation stratégique avait été mise en état d'alerte spécial, et que les sous-marins avaient entrepris des croisières en haute mer.

D'autre part, le maréchal Gretchko, commandant des forces du Pacte de Varsovie, avait convoqué le 23 octobre les représentants militaires à Moscou des pays membres pour leur donner des « indications », en ce qui concerne leur préparation au combat.

La même procédure semble avoir été adoptée pour rapporter ces décisions.

En fait, il semble que la mesure annoncée hier ne constituait, à certains égards, que la confirmation d'un état de chose existant depuis que l'acceptation par M. Khrouchtchev du retrait des fusées soviétiques de Cuba avait fait « tomber la fièvre ». Depuis lors, on avait notamment revu en grand nombre des militaires arpenter les rues de Moscou, en compagnie de leurs familles, comme avant la crise de Cuba.

En ce qui concerne les équipages de sous-marins maintenus sous les drapeaux, l'amiral Sergéi Gorchkov, com-

mandant la marine de guerre, avait annoncé le 31 octobre dans « L'Etoile Rouge », organe du ministère de la Défense, que beaucoup d'entre eux avaient décidé de contracter un engagement volontaire.

Quant au personnel des fusées, elles avaient déjà été mises en état d'alerte l'été dernier, avant la crise cubaine, en réponse à une décision du Congrès américain d'autoriser le président Kennedy à appeler sous les drapeaux 150 000 réservistes.

Il semble de toutes façons, étant

donné la nature même de l'équipement dont il a la charge, que cette catégorie de personnel ne peut être qu'en état d'alerte quasi permanent.

Il semble donc que les mesures annoncées hier aient une signification essentiellement politique, c'est-à-dire que le gouvernement soviétique estime que l'alerte est maintenant terminée puisque le gouvernement américain, qui l'avait déclenchée en imposant le « blocus illégal » de Cuba, a maintenant pris la nouvelle initiative, celle-là « positive » de lever le blocus.

Staline fut un véritable « Barbe-Bleue »

Une nouvelle biographie de Joseph Staline, œuvre de deux historiens anglais, Jack Fisher et Bernard Hutton, vient d'être publiée à Londres. Si l'homme politique y tient un rôle primordial, une large place est néanmoins faite à la vie privée du « génial Père des Peuples » qui nous apparaît comme une espèce de Barbe-Bleue des temps modernes. Le voile semble maintenant soulevé sur les aventures sentimentales de l'homme en qui certains ont voulu voir un bourreau des cœurs et qui, même en ce domaine, se serait révélé comme un bourreau pur et simple.

On sait que sa première femme « la seule qui m'attendit jamais », dira-t-il un jour en parlant d'elle, la Svanidze, mourut de tuberculose peu de temps après son mariage en 1904. Sa deuxième épouse, Nadiédza Allilouieva, qui était fort belle — on la comparait à une star américaine — était en même temps une

créature très douce et très humaine. Selon les biographes de Staline qui semblent avoir pu consulter une documentation importante, elle fut supprimée après la Révolution d'octobre sur ordre de son seigneur et maître car elle lui reprochait fréquemment les horreurs dont s'accompagnait le changement de régime. La troisième fut une chanteuse connue sous le nom de Rosa. On ne la vit que peu de temps après de lui puis elle disparut un jour comme dans une trappe et personne ne sut jamais rien d'elle.

Après ces expériences conjugales somme toute peu concluantes et au faite de sa puissance, Staline renouça définitivement au mariage, mais non aux femmes à l'endroit desquelles il manifesta toujours un vif empressement. C'est alors une suite ininterrompue de maîtresses et favorites aussi vite tombées de leur piédestal qu'elles y avaient été

placées. Ce fut d'abord une blonde dactylographe du Comité Central du Parti, Anya Cernicova, envoyée un jour « en vacances » et qui n'en revint plus... Il en alla de même pour une secrétaire du Kremlin, Marja Karnidze qui ne reparut jamais à son domicile et dont on ne retrouva plus la moindre trace. Quant à la brune Pavlovna Moshina qui régna sur le cœur du tzar rouge de 1943 à 1949, elle aurait été fusillée en prison, on ne sait trop pourquoi.

A la fin de sa vie, toujours selon ses biographes, une espèce de folie érotique s'était emparée de Staline qui avait sur son bureau une liste de toutes les jeunes secrétaires du Kremlin qu'il convoquait tour à tour dans son cabinet. Une « vie privée » assez mouvementée, comme on le voit, à laquelle seule la mort devait mettre un terme et qui, pour de multiples raisons, fut accueillie au Kremlin avec un profond soupir de soulagement.

Apéritif LUY
DISTILLERIE VALAISANNE DIVA S.A. SION
Sec ou à l'eau minérale

La carte qui gagne:



L'apéritif de chez nous,
à base de Fendant.



Avenue Tourbillon 44 - Tél. (027) 2 16 61



DERBYSTAR
Helanca



SKI

équipez-vous chez

Monsieur

ROGER KRIEGER
MARTIGNY - PLACE CENTRALE

LE PLUS GRAND CHOIX - LE PLUS GRAND CHIC

Votre cadeau de Noël



Si vous avez réservé vos bons « Valrhône » et « Végé » pour Noël, nous vous conseillons vivement de nous faire parvenir vos bons

AVANT LE 30 NOVEMBRE

Passé cette date, il nous sera très difficile de vous assurer la livraison des primes pour Noël.

Pour tout envoi, à partir de 500 points, avant le 30 novembre, il vous sera remis

UN CADEAU SUPPLEMENTAIRE

seule la liste de primes juin 1961 est valable pour le nombre de points.



Deutsche
Grammophon
Gesellschaft

Un grand événement musical
pour les amis du disque!

La mise en
souscription des

9 Symphonies de
LUDWIG VAN BEETHOVEN
par le Berliner Philharmoniker
sous la direction de

HERBERT VON
KARAJAN

Nouvel enregistrement mono et stéréo
sur sept disques 30 cm longue durée,
sous coffret de luxe,
avec plaquette illustrée.
Prix de souscription:
Mono fr. 128.- / Stéréo fr. 139.-

Clôture de la souscription:
le 31 décembre 1962

Ensuite, prix de vente normal de
fr. 189.- (mono), fr. 206.50 (stéréo)



Renseignements, prospectus spéciaux,
commandes de souscription
chez votre disquaire habituel

Qui va chez Rochat
Retourne chez Rochat



RUE DU RHONE - SION
Tél. 2 28 66

Quinzaine Photo-Ciné

chez

Deprez Photo Service
SION

Aujourd'hui :

Alpa Reflex, Zoomex pour les exigeants.

AULA DU COLLEGE - SION

Dimanche, 25 novembre 1962, matinée à 17 heures

WIENER STREICHTRIO

et

EDOUARD MRAZEK, piano

(Premier prix du concours international de Munich)



Au programme :

BEETHOVEN, MOZART et BRAHMS



Prix des places: Fr. 6.50 J.M. Actifs Fr. 2.50 -
Réduction Amis de l'Art: Coupon No 4 -
Etudiants et militaires Fr. 3.50 (à la caisse
de l'Aula).

Location: Bazar Revaz-Tronchet, Rue de Lausanne
Tél. (027) 2 15 52.

SAXON

CAFE DE LA POSTE

Samedi 24 novembre et
dimanche 25 novembre 1962

CHAMPIONNAT
DE FOOTBALL DE TABLE

Pour s'inscrire tél. (026) 6 23 49

PEPINIERES
CONSTANTIN - SION

PLANTS DE VIGNES - ARBRES FRUITIERS
ET D'ORNEMENTS

AGENCE FERGUSON

Nous avons actuellement en
stock de très belles occasions
au choix

Citroën ID-19
1957-1962 et
Citroën 2 CV
1956-1961

voitures contrôlées et prêtes
à l'expertise, prix très raison-
nables à discuter.
Garage MODERNE à Sion
Tél. (027) 2 17 30.



Agences générales pour la vente et le service:
Aigle: A. Ischy, Garage du Pillon, 16, av. des Ormonts, téléphone 025 22791
Brigue: F. Stettler, Touring Auto-Service, téléphone 028 31730
Martigny-Croix: Pont & Bochatay, Garage Transalpin, tél. 026 61824
Sion: Garage de l'Aviation SA, téléphone 027 23924

BRAMOIS

DIMANCHE 25 NOVEMBRE AU CAFE DE L'AVENUE

Apéritif et dès 16 heures

LOTO DU HOCKEY-CLUB

FROMAGES, JAMBONS, GIBIER, etc...

L'arbitrage du hockey sur glace va-t-il un peu s'assouplir ?

Au cours de ces dernières années, il a souvent été fait le reproche à la commission des arbitres de LSHG d'approuver chez ses membres une direction de matches beaucoup trop stricte. Les entraîneurs canadiens prétendent que le manque de dureté physique, que l'on déplore chez les joueurs suisses lors des rencontres internationales, est dû en bonne part à une rigide interprétation des règles dans le domaine des contacts homme à homme.

Le président de la commission des arbitres, M. Emil W. Schmid, n'est pas de cet avis. Il croit qu'il faudrait avant tout intensifier le rythme d'entraînement et ne pas négliger la préparation estivale. La commission des arbitres est cependant prête à préconiser un arbitrage plus large, pour répondre aux vœux des responsables de l'équipe nationale, à condition que les clubs de la Ligue nationale prennent leurs responsabilités.

Il est évident qu'un assouplissement des consignes données dans un domaine aussi délicat — où s'arrête le jeu viril et où commence le jeu dangereux — ne peut se faire qu'après accord de tous les intéressés. Il faut que les dirigeants des

clubs fassent bien comprendre à leurs joueurs toute la différence qu'il y a entre un certain engagement physique et la brutalité. Une autre condition — primordiale — est que les joueurs soient d'accord « d'encaisser » autant qu'ils « donnent » !

La tâche la plus difficile de la commission des arbitres sera de mettre au point une ligne de conduite commune à tous ses membres. Il ne faut pas oublier qu'en hockey sur glace, il y a toujours des cas limites que seul l'arbitre peut trancher. Il

serait fâcheux que les directeurs de jeu appliquant une réglementation plus souple, soient en butte à des critiques injustifiées.

On repousse des protêts

Le comité responsable de la LSHG pour la Coupe de Suisse s'est occupé, dans sa dernière session, des diverses réclamations et protêts déposés par certains clubs.

Servette et Grasshoppers avaient protesté contre la façon d'agir de M. Walder (Lausanne), vice-président de

la Ligue, qui, on s'en souvient, avait organisé un second tirage au sort pour l'attribution des places de jeu des matches du deuxième tour principal de la Coupe de Suisse. Les deux clubs considéraient ce tour comme le premier tour principal. De ce fait, selon le règlement, le club de ligue inférieure avait le choix du terrain.

Le comité n'a pas admis ce point de vue. Se basant sur les indications contenues dans l'annuaire officiel, sur le tirage au sort des tours précédents et sur les circulaires qui avaient toujours désigné le tour du 10-11 novembre comme le deuxième tour principal, le comité a confirmé les résultats du tirage au sort de M. Walder: Berné (contre Servette) et Villars (contre Grasshoppers), bénéficient bien de l'avantage du terrain.

Le comité a, d'autre part, repoussé le protêt de Lausanne contre Küssnacht et homologué le résultat de 5-0 en faveur du club zuricois. Toute demande de dommages et intérêts de la part de Küssnacht sera réglée par le comité central. Le club lausannois avait déclaré forfait.

Villars - Langnau 8-0 (4-0 1-0 3-0)

Joué sur une glace bonne, en présence de 800 spectateurs, ce match fut très heurté (les arbitres Aellen et Olivieri prononcèrent 26 minutes de pénalisation) mais peu équilibré. En effet, Villars, devant un adversaire nerveux, s'imposa aisément. L'équipe vaudoise joua avec deux lignes d'attaque. En défense, le jeune Gallaz fit de bons débuts aux côtés de Friedrich, meilleur homme sur la glace.

Marqueurs : M. Chappot (4e, 1-0), Wirz (5e, 2-0), D. Piller (7e, 3-0), R. Bernasconi (15e, 4-0), R. Berra (30e, 5-0), M. Chappot (46e, 6-0), M. Chappot (53e, 7-0), D. Piller (57e, 8-0).

Bâle - Berne 0-4 (0-0 0-2 0-2)

Sous la pluie, devant 1700 spectateurs, l'équipe bâloise, qui aura bien du mal à éviter la relégation, n'a pas pesé lourd devant une formation bernoise qui présentait un bloc sans faille. Arbitres MM. Lutta et Braun.

Marqueurs : Becher (25e, 0-1), Diethelm (36e, 0-2), Diethelm (41e, 0-3), Schmid (55e, 0-4).

LIGUE NATIONALE A

Ambri Piotta - Davos 6-1 (3-0 0-1 3-0)

Favorisé par un temps clément, ce match attira 2000 spectateurs. En marquant trois buts dans les dix premières minutes, les Tessinois ont rapidement assuré une victoire que les Davosiens ne furent jamais en mesure de contester. Arbitres : Schmid, Katz.

Marqueurs : Scandella (1re, 1-0), Flavio Juri (3e, 2-0), Bossi (9e, 3-0), Pappa (38e, 3-1), Bossi (53e, 4-1), Guscetti (56e, 5-1), Pancera (59e, 6-1).

CLASSEMENT

Villars	2	2	0	12	2	4
Berne	2	2	0	8	2	4
Viège	1	1	0	10	1	2
Young Sprinters	1	1	0	4	2	2
Zurich	2	1	0	13	7	2
Ambri Piotta	2	1	0	1	8	2
Langnau	2	1	0	1	8	2
Davos	2	0	2	1	7	0
Kloten	2	0	2	2	15	0
Bâle	2	0	2	1	14	0

Viège joue une carte importante ce soir

Mardi soir une brève nouvelle tombait des téléscripteurs dans les rédactions sportives: Orville Martini venait d'acquiescer la nationalité suisse. Donc il se trouve automatiquement qualifié pour disputer les rencontres de l'actuel championnat suisse de ligue nationale A. Certes la présence de ce joueur de grande valeur, devenu Suisse pour les besoins de notre hockey, sera d'un précieux apport pour les Young-Sprinters, qui ce soir à Monruz reçoivent les champions suisses.

Le déplacement est très important pour les Viégeois qui, durant ces dernières quarant-huit heures, ont poussé l'entraînement à fond. Les hommes de Martini ont, de leur côté, pris dimanche dernier le meilleur sur le C.P. Zurich. Les hommes du Hallenstadion ont de leur côté, sans trop forcer leur talent, écrasé un Kloten, que Villars tout aréolé de gloire n'avait distancé que de deux maigres petits buts deux jours plus tôt.

Ne soyons pas trop pessimistes, mais la rencontre du jour sera un test pour le H.C. Viège qui, en face des Young-Sprinters, a toujours eu beaucoup à faire. Pour les deux dernières saisons, les Neuchâtelois n'ont pu arracher qu'un seul point aux leaders de l'année dernière. C'était en 1960, à Monruz, où quelques minutes avant la fin d'une partie de toute beauté, les gens de l'endroit, grâce un peu à l'aide d'un arbitre qui avait sanctionné une faute de la défense, avaient pu arracher un 6 à

6 prometteur. Par la suite et l'année dernière en particulier, les Viégeois purent empocher tous les points. Mais on avait tremblé dans le camp des visiteurs. La rentrée du gardien Neipp avait donné un moral neuf aux locaux et la rencontre avait été de toute beauté puisque le deuxième tiers, s'il était resté sans point, nous avait permis de constater une domination des Young-Sprinters qui n'étaient en retard que d'un seul petit but jusqu'à une minute de la fin.

Ce soir le jeu sera plus ouvert. La première ligne du H.C. Viège, si elle a eu la tâche facile dimanche dernier en face de Bâle, devra sortir son tout grand jeu en face de Martini et du réalisateur Bazzi placé à sa gauche. Mais faisons confiance à Bibi Torriani. Il a sûrement plus d'un tour dans son sac et si la chance est avec ses hommes, il présentera sans aucun doute au public neuchâtelois, qui l'année dernière à pareille date boudait ses favoris, un spectacle de premier choix.

mm

Report du match Inde-Mexique comptant pour la Coupe Davis ?

L'équipe mexicaine de Coupe Davis, qui vient d'arriver à la Nouvelle-Delhi, en provenance de Tel Aviv, a demandé que les matches comptant pour la finale inter-zones de la Coupe Davis soient reportés d'une semaine.

Cette rencontre doit en principe, se dérouler du 1er au 3 décembre, à Madras.

On rappelle à ce sujet que le capitaine de l'équipe nationale mexicaine, Contreras, avait déclaré à Tel-Aviv que le Mexique demanderait le report de la rencontre, si les joueurs mexicains ne pouvaient se rendre par avion, de la Nouvelle-Delhi, à Madras, en raison du conflit sino-indien. Le capitaine de l'équipe mexicaine avait ajouté qu'il ne pouvait pas exposer ses joueurs à un long trajet par chemin de fer et que ses hommes avaient besoin d'une période d'acclimatation et d'entraînement de huit jours au moins.

Contreras avait même proposé que cette finale, en raison des événements, se déroule en terrain neutre, l'Australie notamment, mais dans une période plus éloignée.

Nouvelle victoire de Paul Chervet

A Neuchâtel, devant une salle comble, (500 personnes), le Bernois Paul Chervet a remporté sa cinquième victoire sur cinq combats depuis ses débuts comme professionnel. Il a nettement battu aux points, en six reprises, le poids coq de Turin Gaetano Sallemi, auquel il rendait un kilo (50 kg contre 51 kg 600).

Walter Chervet, le quatrième boxeur de la famille, a fait ses débuts en compétition officielle. Opposé au Biennois Roth, Chervet IV, qui est un poids mouche de 46 kilos, a été battu par un adversaire plus puissant.

Surprenante défaite de la Tchécoslovaquie

A Berlin-Est, en présence de 40 000 spectateurs, l'Allemagne de l'Est a créé une grosse surprise en battant en match aller du premier tour de la Coupe d'Europe des nations, la Tchécoslovaquie, finaliste de la Coupe du

monde au Chili, par 2-1 (mi-temps: 0-0). Du « onze » de la Coupe du monde, seuls manquaient Scherer, Jelinek et Popluhar. Le match retour aura lieu le 23 mars, à Prague.

Les avants allemands eurent plusieurs occasions de marquer au cours de la première mi-temps, mais ils échouèrent sur un Schroif excellent dans les buts tchèques. Après la pause, les footballeurs germaniques se montrèrent tout aussi menaçants. A la 59e minute, l'inter droit Dieter Erler (Karlmarxstadt) ouvrit la marque. A la 79e minute, le demi gauche Liebrecht assura le succès allemand par un deuxième but. Ce n'est qu'à 30 secondes du coup de sifflet final que les Tchèques, très décevants, sauvèrent l'honneur par l'intermédiaire de l'inter gauche Kucera (Dukla Prague).

Voici les équipes :

ALLEMAGNE DE L'EST : Weigarg ; Urbanczyk, Heine, Karampe ; Kaiser, Liebrecht ; Frenzel, Erler, Peter Dücke, Schroeter, Roland Dücke.

TCHÉCOSLOVAQUIE : Schroif ; Lala, Tichy, Novak ; Pluskal, Masopust ; Pospichel, Kadraba, Kvasnak, Kucera, Valosek.

Concours du groupe de dressage à Bex Valaisan retenu pour le championnat suisse

Le traditionnel concours d'automne de dressage de chiens d'utilité du groupe de Bex et environs s'est déroulé avec un plein succès dimanche à Bex et dans la plaine du Rhône. On comptait 22 participants, venus de la région et du Valais. Les épreuves furent très intéressantes. Un froid très vif régnait et il fallut essayer quelques bourrasques de neige. On sait le rôle important que jouent les chiens d'utilité comme auxiliaires de la police, pour les recherches ou la garde, ou encore comme chiens d'avalanche. On put se rendre compte, dans les diverses épreuves, du bon travail qui se fait au sein du club de dressage de Bex et environs.

Le chef du concours était M. Paul Rappaz, les juges, MM. A. Fabio, A. Mauroux et H. Lavanchy. Le repas de midi fut pris au Buffet de la Gare de Bex, avant les épreuves de défense et du mannequin, cette dernière toujours spectaculaire.

Ajoutons que deux membres auront l'honneur, grâce à leurs performances, de prendre part, durant le prochain week-end, au championnat suisse, à St-Margrethen, qui réunira 40 concurrents. Nos félicitations à ces excellents dresseurs, MM. Willy Binder, de Saxon, et René Navioz, de Vers-Cort (Corbeyrier).

Voici les résultats :

Classe CH. A. (maximum 250 p.)
1. Pierre Petteu, avec Yllo, très bien, 210 p. - 2. Franz Hörmann, avec Pelly, très bien, 208 p. - 3. Michel Pittet, avec Yve, insuffisant, 148 p. - 4. Roger Monnard, avec Zorro, insuffisant, 130 p. - 5. Yolande Rentsch, avec Ally, insuffisant, 127 p. - 6. Henri Rossier, avec Casimir, insuffisant, 126 p. - 7. J.-Claude Favre, avec Coquette, insuffisant, 103 p.

Classe CH. D. I. (maximum 400 p.)
1. Louis Chabbey, avec Dick, excellent, 392 p. - 2. Claude Cornut, avec Mara, très bien, 345 p. - 3. Gustave Brandt, avec Alfo, très bien, 344 p. - 4. Ondré Delacretaz, avec Jcly, très bien, 335 p. - 5. Ernest Jacazio, avec Romy, très bien, 328 p. - 6. André Frieden, avec Drac, très bien, 304 p. - 7. Alphonse Borner, avec Ajax, bien 297 p.

Classe CH. D. II. (maximum 600 p.)
1. Paul Ansermoz, avec Argo, excellent, 569 p. - 2. Jean-Claude Cochet, avec Baco, très bien, 297 p.

Classe CH. D. III. (maximum 600 p.)
1. Willy Binder, avec Anouk, excellent, 572 p.
2. René Navioz, avec Gant, très bien, 535 p. - 3. Georges Guex, avec Blitz, très bien, 534 p. - 4. Joseph Koffel, avec Godin, très bien, 495 p. - 5. Bernard Chappuis, avec Carlo, très bien, 487 p. - 6. Georges Banderet, avec Funk, bien, 450 p.

Challenge interne des Iles.
1. Louis Chabbey, moyennée 9, 88.
2. Willy Binder, 9,52. 3. Paul Ansermoz, 9,50.

Petits échos du monde des sports

Football

★ Coupe des vainqueurs de coupes, huitième de finale : Portadown (Irlande du Nord) - OFK Belgrade, 3-2. L'équipe yougoslave, qui avait remporté le match aller par 5-1, se trouve qualifiée pour les quarts de finale.

★ Au stade de Wembley, devant 27 000 spectateurs seulement, l'Angleterre a battu le Pays de Galles par 4-0 (mi-temps : 2-0) dans un match comptant pour le championnat britannique 1962-63.

★ Coupe des villes de foire, huitième de finale (match retour) : Union st-gilloise - Dynamo Zagreb, 1-0. L'équipe yougoslave ayant gagné le match aller par 2-1, les deux équipes disputeront un match d'appui à Zurich probablement, à une date à déterminer.

L'entraîneur viennois Decker a sélectionné seize joueurs pour le match

international Bulgarie - Autriche, qui se déroulera dimanche 25 novembre, à Sofia. Voici les noms retenus :

Fraydl (Austria Vienne), Kitzmuller (ASK Linz), Hasenkopf (ES Vienne), Glechner (Rapid), Oberparleiter (ASK Linz), Reiter (Schwechat) ; Gager (Austria Vienne), Koller (Vienne), Sturmberger (ASK Linz) ; Floegel (Rapid), Geyer, Nemecek (Austria Vienne), Sabetzer (ASK Linz), Ra-freider (Dornbirn), Wiegner (Vienna), et Puschnik (Kapfenberg).

★ Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe des villes de foires aura lieu le vendredi 30 novembre, à Zurich.

★ Championnat de France de première division : Bordeaux - Grenoble, 1-1 ; Racing - Reims, 3-3 ; Nîmes - Rouen, 2-1 ; Monaco - Toulouse, 0-0 ; Nancy - Stade français, 0-0.

★ Le match de première ligue Le Locle - Renens, qui aurait dû avoir lieu le 18 novembre, se disputera dimanche prochain 25 novembre. Le club neuchâtelois a accepté cette date bien que deux de ses joueurs soient sélectionnés dans l'équipe suisse amateurs et juniors.

D'autre part, le match Dietikon - Vaduz du 6 janvier 1963 est avancé au 25 novembre 1962 et le match Dietikon - Kuesnacht du 30 décembre 1962 est renvoyé au 6 janvier 1963, après entente entre les clubs.

★ Les deux clubs bernois Berne et Young Boys joueront leurs rencontres de Coupe de Suisse du 2 décembre, respectivement contre Berthoud et Bâle, en un double match au Wankdorf de Berne.

★ A Penang (Malaisie), une sélection amateur suédoise, en tournée en Orient, a battu, pour son premier match, la Malaisie par 4-0 (mi-temps 2-0).

A VOTRE SERVICE

Une équipe jeune et dynamique qui, partout où elle intervient, conseille judicieusement.

L'aménagement, la transformation, l'installation de votre intérieur pose quantité de problèmes qu'il est si facile de résoudre avec l'aide compétente des ensembliers décorateurs des grands magasins de meubles ART et HABITATION, 14, avenue de la Gare, à Sion. Nos services sont mis gracieusement et en tout temps à votre disposition.

Toutes les installations réalisées par nos soins sont des références ; des milliers de clients satisfaits ont déjà fait appel à notre maison. Chaque aménagement est étudié de façon approfondie. Nous ne distribuons pas banalement du meuble ; qu'ils s'agisse d'une réalisation simple et peu coûteuse, luxueuse ou classique, moderne, de style ou rustique. Tout est mis en œuvre pour assurer à la clientèle un maximum de confort pour un minimum d'argent.

Sous l'expertise direction du chef de l'entreprise M. ARMAND GOY, une trentaine de collaborateurs, soit ensembliers, décorateurs, tapissiers, polisseurs, ébénistes, vendeurs, employés de bureau, magasiniers, livreurs, courtois pointiers, etc., tout ce personnel donne le meilleur de lui-même pour vous satisfaire.

ART et HABITATION est une entreprise 100% valaisanne, elle mérite votre confiance et saura vous procurer confort, chaleur, distinction en évitant résolument le déjà vu et revu des mobiliers multicopiés à l'infini et sans personnalité.

Pour l'approvisionnement de ses différentes expositions ART et HABITATION sélectionne sévèrement le mieux et le meilleur de toute la production suisse en chambres à coucher, salles à manger, salons, meubles séparés, ceci dans toutes les catégories de prix. Dans nos propres ateliers une main-d'œuvre qualifiée confectionne rideaux et meubles rembourrés avec le plus grand soin.

A part son activité valaisanne, ART et HABITATION vient d'installer au manoir de VALEYERES sous RAN-CES, entre Orbe et Yverdon, une exposition permanente, spécialisée en meubles de style et rustiques. Cette grandiose rétrospective du passé, unique en Suisse, connaît dans un cadre admirable, une réussite retentissante. Des milliers d'amateurs de beaux meubles nous ont déjà fait l'honneur d'une visite qui peut être faite chaque jour y compris les dimanches de 14 à 19 heures.

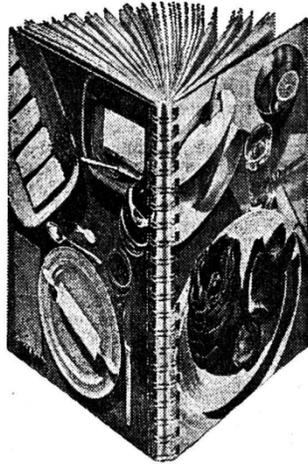
Le succès sans précédent de nos différentes entreprises provient de ce que le client des grands magasins ART et HABITATION est considéré, ses moindres désirs sont comblés, en aucun moment il ne se sent obligé ou contraint ; c'est en toute liberté qu'il choisit, compare, décide.

ART et HABITATION pratique à outrance une politique de prix bas. Lors d'un achat aucune signature ni contrat n'est exigé de la part du client. C'est au contraire nous qui nous engageons à livrer ce que le client a choisi. Toute marchandise non conforme à la commande peut être retournée dans le délai d'un mois. Cette façon de vendre de meubles n'est pratiquée en Suisse que par les grands magasins ART et HABITATION qui, comme par le passé, maintiennent leur devise : MIEUX — MOINS CHER.

Sion, av. de la Gare. Tél. (027) 2 30 98 momentanément :
Fabrique de Meubles Widmann frères
Sommet du Grand-Pont - SION
Tél. (027) 2 10 26.



Voici comment on cuit à la vapeur!



Aux Editions DURO, Rikon/Törstal
 Veuillez m'envoyer, contre remboursement, mais franco de port, le livre illustré en couleurs «Ma Duromatic».
 Madame _____
 Mademoiselle _____
 Monsieur _____
 Rue _____
 Localité _____

«Ma Duromatic»

Recettes: Marianne Berger
 Texte: Edith Bourdon
 Présentation: Alfred Koella
 132 pages, richement illustré de photos et de dessins à la plume

Fr. 5.80

Vous n'ignorez certainement pas qu'avec une marmite à pression, on cuit plus vite (1/6 du temps ordinaire). Maintenant, vous pourrez apprendre, de A jusqu'à Z, comment tirer le meilleur parti de votre marmite à pression, grâce au nouveau livre «Ma Duromatic».

Ce livre présente, d'autre part, plus de 80 recettes de Marianne Berger.

Ce livre n'est pas destiné uniquement à celles qui possèdent une Duromatic, mais à toutes celles qui possèdent une marmite à pression, quelle qu'elle soit.



Mesdames,

Pour une coiffure soignée,

SALON

Camille Gauye

Tél. (027) 2 32 15

Av. de la Gare 9

SION

Pour vos sorties de CLASSES, CAGNOTTES, SOCIÉTÉS ET NOCES, une adresse à retenir:

CAFE DU CHATEAU DE LA SOIE
 GRANOIS - SAVIESE
 GRANDE SALLE

Raclettes, toutes spécialités.
 A. Reynard - Tél. 2 14 02

ANTIQUITES

Spécialité de meubles rustiques valaisans.

Michel Sauthier, meubles,
 rue des Tanneries 1 - Sion
 Tél. (027) 2 25 26.

SAUCISSES MI-PORC

100 gr. - la pce 30 ct.
 30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.

SAUCISSON SEC

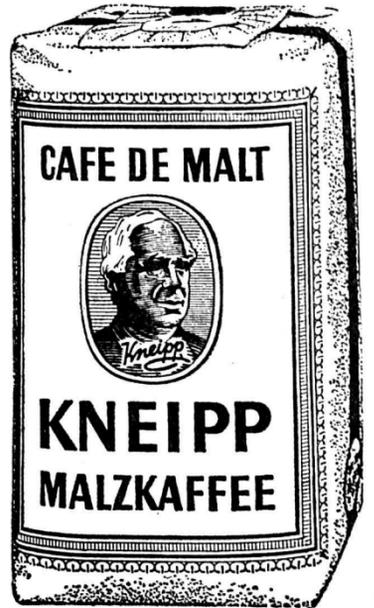
la pce 1.50 - 10 pces 1.30
 Envoi partout contre remb.

Boucherie
O. MUDRY - MARTIGNY
 Tél. (026) 6 10 73



Une bonne alimentation assure le bien-être

De nos jours, une alimentation saine et chargée d'énergie est plus importante que jamais. Le Café de Malt Kneipp est salubre et bien-faisant. Il est préparé aujourd'hui encore selon la recette originale du curé Seb. Kneipp, célèbre pionnier de la vie saine. Le paquet d'une livre ne coûte que Fr. 1.40.



Exigez expressément le Café de Malt Kneipp.

KM 2017



Pour vos affaires...

De nombreux éléments sont responsables de votre sécurité pendant chaque minute où vous roulez. Vos pneus représentent l'élément vital de votre sécurité, car ils doivent garantir une adhérence parfaite au sol.

Leur extraordinaire adhérence au sol et leurs excellentes aptitudes routières permettent aux pneus M+S-SEMPERIT de répondre aux nombreuses exigences du trafic d'automne et d'hiver.

Pour la bonne marche de vos affaires, de votre commerce... où votre présence est indispensable, vous qui êtes un conducteur avisé, n'hésitez pas sur votre choix: le vrai pneu d'hiver M+S-SEMPERIT vous enthousiasmera.

Montez à temps vos pneus d'hiver!

...et n'hésitez pas: choisissez tout de suite les pneus M+S - **SEMPERIT**

SEMPERIT SA
 Langgrütstrasse 112
 Letzigraben
 Zurich 9/47
 Téléphone (051) 54 52 00



Confort et chaleur à bas prix!

C'est ce que vous procure un radiateur Butagaz, car il donne très rapidement énormément de chaleur, autant que vous voulez et quand vous voulez. C'est tellement plus simple avec Shell Butagaz.

Agence Agricole
ABEL CARRUPT
 Dépôt Butagaz
 CHAMOSON - Tél. 4 71 92



Estomac chargé

— vous souffrez de troubles de la digestion — chaque mauvaise nouvelle et tous les énervements le détraquent et vous font perdre votre appétit:



Dans tous ces cas, je vous conseille de prendre Mélisana la véritable eau des Carmélites, extrait de plantes médicinales soigneusement sélectionnées. Essayez Mélisana si vous souffrez de ballonnements, que vous sentez votre estomac trop chargé et que la digestion se fait mal après un repas trop copieux. 1 à 2 cuillérées à café diluées dans un peu d'eau suffiront pour vous mettre d'aplomb. Mélisana est agréable à prendre et agit bien et rapidement contre les nombreuses petites indispositions de tous les jours.

Extrait de plantes médicinales distillées, Mélisana est basée sur la connaissance ancestrale des principes thérapeutiques naturels. Son efficacité a été confirmée par la science moderne et constatée en pratique par la médecine: elle est due à sa composition, à sa préparation spéciale.

En vente dans les pharmacies et les drogueries.

Mélisana
 soulage rapidement



Bienne-Sion et Lausanne-Young Boys au premier plan dimanche

LIGUE NATIONALE A

Bâle - Grasshoppers
 Bienne - Sion
 Chaux-de-Fonds - Lugano
 Chiasso - Servette
 Lausanne - Young Boys
 Young Fellows - Lucerne
 Zurich - Granges

Cette journée sera bien sûr dominée par le choc Lausanne - Young Boys. Les Bernois, en nette reprise, espèrent bien remplacer Servette en Coupe d'Europe de la saison prochaine. Mais les Vaudois de Jean Luciano n'ont pas encore dit leur dernier mot, malgré leur défaite à Bâle dimanche passé.

Ces mêmes Bâlois accueilleront les Grasshoppers sur les bords du Rhin. Un succès de leur part ne serait pas pour nous étonner. Parmi les autres victoires locales à envisager, citons celles - probables - de La Chaux-de-Fonds, qui reçoit la modeste formation tessinoise de Lugano, et du leader Zurich, qui accueille Granges.

Parmi les rencontres plus équilibrées, avec néanmoins un léger avantage aux visiteurs, citons Chiasso-Servette et Young Fellows-Lucerne, alors que le F.C. Sion...

En effet, les Sédunois, après leur performance tout à fait valable et brillante de dimanche passé contre La Chaux-de-Fonds, se rendront à Bienne. Actuellement tout va très bien

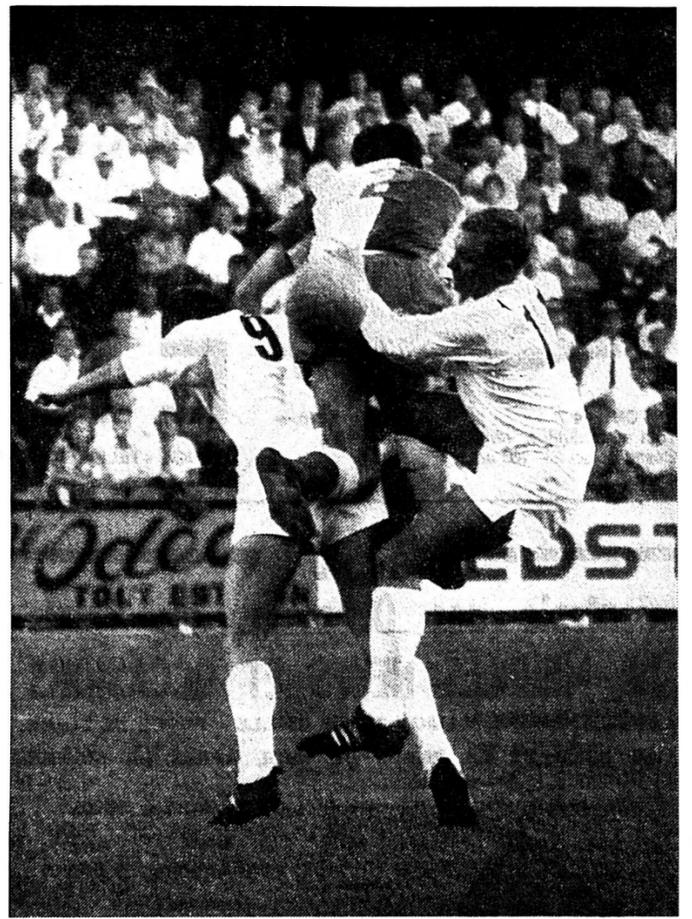
dans les rangs du F.C. Sion où le moral est au beau fixe. En outre, un succès éventuel à Bienne permettrait peut-être à l'équipe valaisanne de remonter dimanche soir au 8e rang du classement, pour autant que Grasshoppers, à Bâle, Granges, à Zurich et Chiasso, contre Servette subissent la loi de leurs adversaires. Cette perspective infiniment réjouissante devrait stimuler les hommes de Spikofski, mais Bienne a un urgent besoin de points, ce qui rend d'ailleurs cette partie d'autant plus importante.

LIGUE NATIONALE B

Bellinzona - Vevey
 Berne - Thoune
 Bruehl - Cantonal
 Moutier - Fribourg
 Porrentruy - Schaffhouse
 U.G.S. - Aarau
 Winterthur - Bodio

Les déplacements qu'effectueront les deux premiers du classement, Schaffhouse et Cantonal, respectivement à Porrentruy et St-Gall, pourraient permettre à des équipes comme U.G.S. ou Winterthur, qui reçoivent Aarau et Bodio, de se rapprocher sérieusement des positions de tête. Il en va de même pour le futur vainqueur du match Bellinzona - Vevey, alors qu'en queue de classement, Thoune et Fribourg, les deux derniers, se rendront à Berne et Moutier. Un redressement de ces deux ex-grands du football suisse peut-il être envisagé? Il serait prématuré de l'affirmer.

J.-Y. D.



Les Biennois ne sont pas des agneaux. Sion en fera peut-être l'expérience dimanche. On voit ici le Zurichois Burger se faire stopper sans rémission par Auberson (à g.) et Staeuble (à dr.).

Le F.C. Sierre n'aura qu'un but dimanche à Rarogne : 2 points

1ère LIGUE :

Raron - Sierre
 Versoix - Xamax

Le derby Rarogne-Sierre revêt une importance toute particulière, en raison de la position très précaire des deux équipes. Les Sierrois, qui ont dû s'incliner à Lausanne, s'efforceront de sauver au moins un point dans l'aventure.

Le leader Saxon risque d'éprouver quelques difficultés à Conthey, alors que Collombey peut profiter de son match contre Evionnaz pour se rapprocher des équipes de tête. Chamossion, en sérieuses difficultés, devra se méfier de la visite d'Ardon, cependant que pour leur part Leytron et Port-Valais semblent assez à l'aise sur leur terrain.

4ème LIGUE :

Salgesch II - Montana
 Grône II - St. Léonard II
 Lalden II - Varen
 Granges - Lens II
 St. Niklaus - Visp II

JUNIORS A.

1er Degré :
 Saillon - Leytron
 Brig - Martigny
 Martigny II - Salgesch
 Vernayaz - Sierre

2me Degré :
 Steg - Visp
 Varen - Raron
 Naters - Grône
 Lens - Granges
 Lalden - Chippis
 Erde - Aytent

Vétroz - Savièse
 Ardon - Bramois
 Châteauneuf - Savièse II
 Orsières - Muraz
 Riddes - Fully
 Chamossion - St-Maurice
 US. Port-Valais - Vollèges

2ème LIGUE :

Salgesch - St-Maurice
 Chippis - Monthey II
 Fully - Orsières
 Grône - Vernayaz
 Brig - Muraz

Deux chocs majeurs nous intéressent spécialement en 2e ligue : Grône-Vernayaz et Brig-Muraz, ces quatre équipes ayant encore des chances de s'affirmer en tête du classement. Les trois autres matches risquent d'être tout aussi indécis, avec un léger avantage cependant aux équipes évoluant sur leur terrain.

3ème LIGUE :

Groupe I
 Steg I - Raron II
 Sierre II - Naters
 Visp - Lalden
 St. Léonard - Châteauneuf
 Sion II - Grimisuat

Les deux derbies haut-valaisans Steg - Rarogne II et Viège-Lalden peuvent donner lieu à des surprises, alors que Sierre II pourra peut-être obtenir ses deux premiers points contre Naters. Les deux autres matches, en revanche, promettent d'être ardemment disputés par des équipes qui se valent à peu près.

Groupe II
 US. Port-Valais - Riddes
 Chamossion - Ardon
 Leytron - Vouvry
 Conthey - Saxon
 Collombey - Evionnaz

★ L'organisateur Norman Rothschild a annoncé qu'il envisageait de faire disputer la revanche du championnat du monde des poids moyens entre le Nigérien Dick Tiger et l'Américain Gene Fullmer le 23 février à Syracuse, dans l'Etat de New York. Le premier combat, qui avait vu la victoire du Nigérien avait eu lieu à San Francisco et s'était soldé par un échec financier. Rothschild a indiqué qu'il avait pris cette décision à la suite du verdict de la commission de boxe de New York de reconnaître Dick Tiger comme champion du monde.

Le H.C. Sierre recevra Martigny

LIGUE NATIONALE A Samedi

Zurich - Berne
 Davos - Kloten

Dimanche

Langnau - Viège
 Ambri Piotta - Young Sprinters
 Villars - Bâle

Alors que Viège subira, après le match de ce soir à Neuchâtel, un nouveau test extrêmement important à Langnau dimanche après-midi, Zurich recevra son grand rival bernois au cours d'une partie qui se disputera samedi soir.

Kloten s'en ira à Davos et les Young Sprinters effectueront avec quelque appréhension le difficile et lointain déplacement d'Ambri. Enfin, Villars ne devrait guère être inquiété par un Bâle qui nous semble encore plus faible que l'an dernier.

LIGUE NATIONALE B Groupe romand Samedi

Fleurier - Servette
 Genève - Montana-Crans
 Lausanne - La Chaux-de-Fonds
 Sierre - Martigny

Dans ce groupe, toutes les rencontres se disputeront samedi. Evidemment le grand derby valaisan Sierre-

Martigny promet d'être passionnant. Les Sierrois ont magnifiquement résisté à Servette samedi dernier, alors que Martigny imposait sa loi au HC Genève. C'est dire que les deux équipes qui s'affronteront à Graben samedi se tiennent de très près, à première vue tout au moins. La rencontre sera à coup sûr passionnante à suivre.

Montana-Crans a obtenu pour sa part un résultat flatteur à La Chaux-de-Fonds, ne s'inclinant que par un petit but d'écart. Qu'en sera-t-il à Genève où l'équipe locale voudra certainement prouver à son public que sa place en Ligue Nationale est tout à fait méritée. Mais Montana constituera certainement, nous en sommes persuadé, un adversaire très valable.

De son côté, Servette n'a pas gagné d'avance à Fleurier, où l'équipe locale a déjà causé une surprise de taille samedi dernier, en battant Lausanne. Ce dernier club, qui recevra Chaux-de-Fonds, devra se méfier de son vif s'acteur neuchâtelois.

Groupe alémanique Samedi

Coire - Zurich II
 Dimanche
 Gottéron - Arosa

Grasshoppers - Bienne Winterthur - St-Moritz

Arosa rencontrera à Fribourg une opposition solide, car Gottéron peut cette saison obtenir un excellent classement. En outre, deux des favoris, Grasshoppers et Bienne, se départageront sans doute sur la patinoire zuricoise. Dans les deux autres rencontres, des succès locaux sont à envisager, bien que St-Moritz puisse causer une certaine surprise à Winterthur.

PREMIERE LIGUE Samedi

Yverdon - Leysin
 Le Locle - Sion

Dimanche

St-Imier - Le Pont

Le H. C. Sion fera ses débuts en championnat samedi soir au Locle. Ce dernier club semble être l'un des plus dangereux adversaires du groupe et figure parmi les favoris, avec Sion et Yverdon. C'est dire l'importance de ce match pour les Sédunois, qui devront se méfier sérieusement d'une équipe locale pour l'instant en tête de son groupe. Dans les deux autres matches, Yverdon et Le Pont semblent en mesure de s'imposer.



Maux de tête
 Névralgies
 Malaises dus au fôhn
 Refroidissements
 Maux de dents
 Rhumatismes
 Lumbagos
 Sciaticques
 Règles douloureuses

K A F A

Avec Kafa la douleur s'en va

A l'approche de l'hiver, nous ne croyons pas inutile de mettre en garde les arboriculteurs contre les dommages que pourraient causer lapins et lièvres aux arbres fruitiers.

Chaque année — et cela depuis des temps immémoriaux — quelques lièvres rongeurs ou vicieux, qui ont coutume de ronger diverses essences sauvages, descendent de l'altitude dans la plaine et le mi-coteau et, ne trouvant rien d'autres que des arbres fruitiers, s'y attaquent. Il en résulte de graves déprédations surtout parmi les pommiers et abricotiers. Parmi les pommiers, les variétés Golden Delicious et les Jonattan sont particulièrement vulnérables.

Il est donc de toute importance de protéger les arbres fruitiers en entourant les hautes tiges de treillis, cartons ou papiers et en traitant les basses tiges avec des répulsifs éprouvés tel que la Cunitex ou les produits HT 4 a, que l'on trouve dans les drogueries ou agences agricoles.

Nous rappelons à cet égard que si un propriétaire n'a pas pris toutes les mesures normales pour se prémunir contre les attaques du gibier, l'indemnité qui pourrait lui être allouée bénévolement par le fonds des chasseurs peut être réduite ou refusée. Il en est

de même pour les dommages causés par les lapins de garenne considérés comme nuisibles et pour les méfaits desquels il n'est pas servi d'indemnité.

Les arboriculteurs ont donc tout intérêt, plutôt que d'escompter de modiques indemnités, de prendre toutes mesures utiles pour protéger leurs arbres fruitiers contre les morsures du gibier.

De notre côté, nous invitons la police de la chasse et les chasseurs de nous signaler immédiatement tout dommage et d'avertir les propriétaires lésés. Nous mettrons tout en œuvre pour limiter les dégâts en abattant les lapins de garenne et en capturant les lièvres rongeurs avec des filets et en les relâchant dans des zones non arboricoles ou viticoles.

Le Service cantonal de la chasse.

Chasse au lapin de garenne

Se référant à l'article 30 de l'arrêté du 14.8.62 sur l'exercice de la

Lièvres et dommages aux arbres fruitiers

chasse en 1962, le service soussigné fixe les modalités de la chasse au lapin de garenne comme suit :

DUREE

La chasse au lapin de garenne, moyennant permis spécial, est ouverte comme suit du 24.11.62 au 30.3.63.

1. Crêtes de Maladaires, Valère, Tourbillon et Montorge, cône de la Losentze : tous les mercredis et samedis.

2. Dans les réserves de plaine de Sion et de Conthey : tous les samedis du 24.11 au 29.12.62 avec chiens et furets, par groupes constitués sous la responsabilité d'un garde professionnel ou auxiliaire.

3. Plaine du Rhône, sur la rive droite du canal des égouts et du Sion - Riddes (bois de Châteauneuf et d'Ardon) : tous les premiers et derniers samedis des mois de décembre, janvier, février et mars.

CONDITIONS

Pour pouvoir pratiquer cette chasse,

il faut remplir les conditions suivantes :

1. Etre porteur du permis de chasse générale en 1962 ;

2. N'avoir pas été condamné à une amende de chasse ou de pêche durant les trois dernières années ou faire l'objet d'une dénonciation non encore liquidée ;

3. Payer une finance de Fr. 10.— à inscrire dans le permis de chasse par le Service cantonal de la chasse exclusivement.

DISPOSITIONS SPECIALES

a) L'emploi des chiens n'est autorisé que durant les mois de novembre décembre et janvier.

b) Pour se rendre sur le terrain de chasse et pour rentrer, les chasseurs utilisant des moyens motorisés doivent emprunter la route cantonale et les routes de déviation principales. Les armes doivent être déchargées jusque sur les emplacements des lapins.

c) Les chasseurs en possession du

permis pour les lapins peuvent également abattre les animaux nuisibles dans les zones ouvertes à la chasse des lapins.

d) Tout abus ou abattage d'un autre gibier entraîne, outre l'amende, le retrait immédiat du permis, du gibier et de l'arme.

e) L'usage de furets est autorisé. Par contre, l'emploi de bourses est formellement interdit. Les lapins devront être achevés immédiatement.

f) L'affût est autorisé jusqu'à dix minutes avant la tombée de la nuit. Dès ce moment, le chasseur doit quitter le terrain de chasse.

SURVEILLANCE

Les organes de la police de la chasse devront veiller à une stricte surveillance de cette chasse spéciale aux lapins. Les gardes-chasse et les gardes auxiliaires doivent à toutes occasions abattre les lapins de garenne au même titre que les animaux nuisibles. Ils sont dispensés de la taxe.

Sion, le 20 nov. 1962.

Le Service de la Chasse du Canton du Valais.



23 TCH 344 F
Tout automatique, verre fumé
Grand écran 23" (60 cm.)

1075.—

PHILIPS - 1963 - Location-vente

APPAREILS GARANTIS NEUFS

SUCCES IMMENSE

Fr. 1.50 par jour ou
50 francs par mois

EN CAS D'ACHAT, DÉDUCTION TOTALE DES VERSEMENTS
SERVICE APRÈS VENTE PAR TECHNICIENS

ELECTRA

RADIO - TÉLÉVISIONS - DISQUES

RUE PORTE-NEUVE, SION - TÉL. 2 22 19

Manteaux
Robes
Ensembles
art. daim, cuir
Lingerie
Tricot
Jersey

Choix Royal



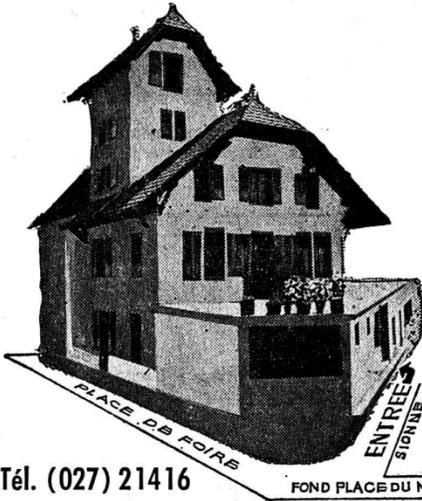
RUE DES REMPARTS
SION

Affaires immobilières

à SION

Centrale des Occasions du Valais DE MEUBLES NEUFS ET OCCASIONS

ANCIENNEMENT MAISON JULES RIELLE - PLACE DE FOIRE
AU FOND DE LA PLACE DU MIDI, APRES LA SIONNE



- Salons 3 pièces neufs 204.—
- Armoires 2 portes neuves 147.—
- Armoires 3 portes neuves 250.—
- Divans av. matelas neufs 120.—
- Chambre à couch. 580.—
- Salles à manger 550.—
- Tapis milieu neufs 180 x 260 85.—
- Tours de lit neufs 69.—
- Descente de lit 11.—

Tél. (027) 21416

DUVETS neufs Fr. 35.— - COUVERTURES neuves Fr. 26.— - OREILLERS neufs Fr. 9.50

DANS VOTRE INTERET VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION
VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ
EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS

Grands Magasins (maison mère) Halle aux meubles S.A. à Lausanne

UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE
La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne
Direction : Marshall Fils - Tél. (021) 22 99 99
Exposition 3.000 m² Rue des Terreaux 15

Où vous trouverez un des plus grands choix de Suisse soit plus de 300 mobiliers en tous genres - Largés facilités - Livraison franco domicile dans toute la Suisse - En cas d'achat d'un montant minim. de Fr. 500.— : remboursement billet CFF ou plein d'essence.



d'un
extrême
à l'autre

Quelle que soit
votre taille



trouvera le costume fait
spécialement pour vous.

CHAMBRE A COUCHER

bois dur, teinté noyer, composée d'une armoire spacieuse, pendure, rayons et séparations, 2 tables de chevet, 2 lits jumeaux, avec sommiers têtes mobiles, 2 protège et 2 matelas ressorts (garantis 10 ans), le tout à enlever pour Fr. 950.—

KURTH MORGES - Rives de la Morges 6
Tél. (021) 71 39 49

A VENDRE

moto B.M.W.

500 cm³ en parfait état, nombreux accessoires, prix très avantageux.

S'adresser au
Tél. (027) 5 11 02

A VENDRE à bas prix

250 CHAISES

dès Fr. 19.—.

André Melly
Ameublements

SIERRE
Av. du Marché
Tél. (027) 5 03 12.

A VENDRE cause double emploi

machine à laver

Fischer semi-automatique avec repasseuse. Etat de neuf. Prix avantageux.

Ecrire sous chiffre P 16107 S à Publicitas Sion.

A VENDRE un LIT deux BUFFETS

de cuisine, une grande TABLE RONDE une TABLE OVALE

une CUISINIÈRE ELECTRIQUE à l'état de neuf. S'adresser à Mlle E. Huber Rue du Rhône, 7 SION.

A VENDRE

OPEL RECORD 1961

Peu roulé.

Garage Victor Ruffy-Verdonnet
LAUSANNE

Tél. (021) 32 45 43 ou (021) 24 45 57

A VENDRE d'occasion

skis

Kästle Abfahrt, 215 cm., parfait état. Fixation sécurité, longue lanière.

Tél. (027) 2 11 20

A VENDRE

souliers de ski

N. 34 et patins artistiques No 35, ainsi que

Pommes de garde.

Tél. (027) 2 48 83.

A VENDRE

souliers de ski

garçon No 39. Etat de neuf.

S'adr. à Monsieur Coudray - « Les Aubépines » 18 - SION.

ON CHERCHE à louer à Sion, pendant 4 mois.

garage

S'adr. tél. 2 11 65.

A VENDRE région Moudon (22 km. Lausanne, proche communications et autoroute)

DOMAINE 20 POSES DE 3600 M²

2 parcelles. Appartement. Rural pour 12 têtes, hangar, libre printemps 1963. - Prix francs 155.000.—.

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

Terrain

à vendre, 3.800 m² centre de la station d'Anzère, alt. 1.500 m. à fr. 20.- le m².

14.000 m² en parcelles, région Flan - Uttygnoud - Velettes s/Ayent. alt. 1.300-1.400 m. à Fr. 1.50 le m², accès facile.

Ecrire sous chiffre P 16112 S à Publicitas Sion.

A VENDRE à Châteauneuf-Village

terrain à bâtir

de 900 m² environ, vue imprenable, bas prix.

Ecrire sous chiffre P 16063 S à Publicitas Sion.

SION

A VENDRE dans immeuble en construction, très bien situé, ensoleillement maximum, vue dégagée, tout confort

BEAUX APPARTEMENTS

de 1, 2, 3, 4 et 5 pièces

BUREAUX ET MAGASINS

Pour tous renseignements, s'adresser à : Agence Métrailler & Fournier, Av. Ritz 22, Sion, tél. (027) 2 44 71, ou Paul Proz, architecte, Grand-Pont, Sion, tél. (027) 2 16 37.

A VENDRE près de Sion, à cause de départ

JOLIE PROPRIETE

arborisée de 2.300 m² environ, conviendrait pour toute industrie. Eau, électricité et téléphone sur place. Route à l'entrée de la propriété. Prix à discuter. Ecrire sous chiffre P 21899 S à Publicitas Sion.

A LOUER

APPARTEMENT

meublé de 3 pièces 1/2 pour 10 mois, soit jusqu'au 30 septembre 63.

Tél. (027) 2 38 70 entre 11 h. 30 et 13 h. 30 ou après 19 h.

A MONTANA-CRANS

A proximité du nouveau téléphérique, beau

terrain à construire

eau, lumière et force sur place, route automobile ouverte toute l'année.

Pour traiter s'adresser à l'Agence Gabriel JULEN à Sierre.

A SIERRE belle parcelle de

terrain à construire

d'une surface de 11.000 m² pouvant être lotie, très bien située pour bloc locatif, prix à discuter.

Pour traiter s'adresser à l'Agence Gabriel JULEN, à Sierre.

A LOUER grande

chambre

meublée et chauffée.

A la même adresse, A VENDRE

fourneaux

Tél. (027) 2 25 62.

BUREAU „88" SA

Rue des Remparts, 25 - SION - Téléphone (027) 2 37 73

... vous invite cordialement à visiter l'exposition REMINGTON RAND qui vous offrira un large aperçu des plus récentes méthodes pour l'organisation rationnelle de l'entreprise et du travail de bureau.

SION : SALLE DE LA MATZE

LES 26 ET 27 NOVEMBRE 1962
de 10 h. à 18 h. 30

★
Entrée libre

Remington Rand

Agence exclusive pour le Valais

Imprimerie Gessler

MEMENTO

RADIO-TV

Jeudi 22 novembre

SOTTENS

7.00 Bonjour matinal ! 7.15 Informations ; 7.20 Premiers propos ; 7.30 Ici Autoradio Svizzera... ; 8.30 Fin. 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Midi à quatorze heures ; Dis-semblé musical ; 12.10 Le quart d'heure du sportif ; 12.30 C'est ma tournée ! 12.45 Informations ; 12.55 Le Tour du Monde en 80 jours ; 13.05 Disc-O-Matic ; 13.40 Du film à l'opéra ; 14.00 Fin. 16.00 Le rendez-vous des isolés. Quentin Durward ; 16.40 Denise Bidal, pianiste ; 16.50 György Pauk ; 17.00 La Semaine littéraire ; 17.30 La palette et la poutre ; 17.45 Bonjour les jeunes ! 18.15 La joie de chanter ; 18.30 Le Micro dans la vie ; 19.00 La Suisse au micro... ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 Fées d'hiver ; 20.20 Discoparade ; 21.00 La pièce du jeudi. La Peur ; 22.00 Les grands interprètes ; 22.30 Informations ; 22.35 Le Miroir du monde ; 23.00 Ouvert la nuit ; 23.15 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME

19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.15 En vitrine ; 20.20 Le Tour du Monde en 80 jours ; 20.30 Entre nous ; 21.15 Reportage sportif ; 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Mélodies variées ; 6.50 Pour un jour nouveau ; 7.00 Informations ; 7.05 Musique de Peer Gynt, Grieg ; 7.30 Ici Autoradio Svizzera ! 8.30 Arrêt. 10.15 Un disque ; 10.20 Emission radiocollaire ; 10.50 Disques ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Chansons de chasse ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Tutti Frutti ; 13.35 Concerto da Camera ; 14.00 pour Madame ; 16.00 U. Dubi vous parle de deux livres ; 16.30 Musique de chambre ; 17.30 Pour les jeunes ; 18.00 Variétés populaires ; 19.00 Actualités ; 19.30 Informations. Echo du temps ; 20.00 Deux Concertinos pour cordes ; 20.20 Volpone, comédie de S. Zweig ; 21.55 Stimmungsbilder ; 22.15 Informations ; 22.20 A la lumière de la rampe ; 23.00 Capriccio ; 23.15 Fin.

TELEVISION

17.00 Kinderstunde ; 18.00 Fin. 20.00 Téléjournal ; 20.15 S.O.S. Safari ; 20.35 Alceste ; 21.00 En passant ; 21.20 Préfaces ; 22.10 Dernières informations ; 22.15 Téléjournal ; 23.30 Fin.

SIERRE

Club athlétique, Sierre - (section athlétique) Entraînement : lundi soir, salle de gymnastique dès 19 h. 45 ; jeudi soir, salle de gymnastique dès 19 h. 45. Entraîneur : Hermitage ouvert jusqu'à 2 h. tous les soirs.

La Locanda. - Tous les soirs quintet « J. Polizzi Brothers ». Fermeture à 2 h. Pharmacie de service - Pharmacie ALLET, tél. 5 14 04.

CHALAI

SFG - Les répétitions sont fixées pour les pupilles lundi, actifs mercredi, pu- pilles, jeudi.

SION

CINEMAS :

Arlequin (tél. 2 32 42) - Voir annonce. Lux (tél. 2 15 45) - Voir annonce. Capitole (tél. 2 20 45) - Voir annonce.

Juniors A - Mercredi et vendredi, à 19 h. 30.

Club séduis de boxe - Entraînements mardi et vendredi à 20 heures.

Centre de culture physique athlétique (place du Midi) - Entraînement lundi, de 19 h. à 21 h. ; mercredi, de 18 h. à 21 h. ; vendredi, de 18 h. à 19 h.

PROGRAMME DE LA PATINOIRE ET DU HC SION POUR LA SEMAINE PROCHAINE (17 au 25. 11. 62)

Mardi 21 :

12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (écoliers). 18 h. 30 à 20 h. 15 : entraînement HC Sion (I).

Jeudi 22 :

12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (écoliers). 18 h. 30 à 20 h. 15 : entraînement HC Sion (II : match).

Vendredi 23 :

18 h. à -8 h. 30 : entraînement Club de patinage. 18 h. 30 à 19 h. 15 : entraînement HC Sion (II).

Samedi 24 :

12 h. 45 à 14 h. : entraînement Club de patinage (jun.). 18 h. 15 à 20 h. 15 : Sion jun. - Chippis jun. (champ.) au Locle : Le Locle I - Sion I (championnat).

Dimanche 25 :

Patinoire à disposition du public. Le Comité.

Chœur mixte du Sacré-Cœur. - Ven- dredi 23 novembre à 20 h. 30, répétition générale. Présence indispensable. Dernières dispositions pour le loto du 24.

Université populaire valaisanne, Sion :

Lundi, à 18 h. 15 : Histoire. Mardi, à 18 h. 15 : Deutsche Philo- sophie.

Mercredi, à 18 h. 15 : La Sainte Bible. Jeudi, à 18 h. 15 : Littérature. Vendredi, à 20 h. : Droit.

PAROISSE DE ST-GUERIN

Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre numéro du 19. 11. 1962, les séances de travail de l'ouvrage de la Paroisse de St-Guerin auront lieu à l'avenir le mardi au lieu du jeudi dans la salle No 3, sous-sol de l'école primaire des garçons, chemin des Collines à Sion.

La Matze - Tous les soirs : le « Re- cord quintette » ouvert jusqu'à 2 h.

Musée de Valère - Archéologie et nis- toire.

Carrefour des Arts. - Exposition Jean-Marc Besson.

Pharmacie de service : FASMEYER, rue de Lausanne, té. 2 16 59.

Médecins de service : MM. Dubas et Luyet.

MARTIGNY

Etoile (tél. 6 11 54) - Voir annonce. Corso (tél. 6 12 22) - Voir annonce.

Pharmacie de service - Pharmacie MORAND, tél. 6 10 05.

MONTHY

Dancing «Aux Treize Etoiles» - Ello Sovannazi et son Orchestre. Ouvert jus- qu'à 2 h. du matin.

HERBALPINA

Le bonbon aux herbes des alpes si apprécié contre la toux, l'enrouement, le catarrhe

existe également en sachet géant à Fr. 1.-

Dr A. Wander S.A. Berne



RECRUTEMENT 1963

Inscription pour la cavalerie et les troupes motorisées

(concerne la classe 1944 et les ajournés les années antérieures)

a) **CAVALERIE** : Les conscrits as- treints au recrutement en 1963 qui dé- sirent être recrutés comme dragons doivent s'annoncer immédiatement, au plus tard le 10 janvier 1964, au Com- mandant d'Arrondissement à Sion, en réclamant la formule spéciale d'ins- cription. Le service des Troupes méca- nisées et légères se réserve le droit d'écarter les inscriptions des candidats qui habitent des régions essentielle- ment montagneuses ou trop éloignées des places de rassemblement de corps.

b) **TROUPES MOTORISEES** des dif- férentes armes. Les conscrits désirant être recrutés comme conducteurs de véhicules à moteur (auto, camion, trac- teur, motocyclette) ou comme policiers de routes doivent s'annoncer immé- diatement, au plus tard le 10 jan- vier 1963, au Commandant d'Arron- dissement à Sion, en réclamant le questionnaire spécial à remplir. Seuls peuvent s'inscrire les jeunes gens qui, dans la vie civile, ont l'occasion de conduire et de se familiariser avec des véhicules à moteur. Ceux qui ne rem- plissent pas ces conditions seront éli- minés d'emblée et doivent renoncer à s'inscrire.

La maison des jeunes

— Salut, Michel, ça va ?
— Et bien, tu vois, ça va pas mal... mon vieux Jean. La santé est bonne et tu sais, c'est l'essentiel. Dis-donc, on ne te vois plus souvent le soir pour taper le carton ! Que se passe-t-il ? tu fréquentes ?
— Tu te trompes, mon vieux ; pas le temps de penser aux filles... Boulot, boulot...
— Quoi boulot ? Le soir ? T'es pas fou. Tu as besoin d'argent ?
— Oh non, non, c'est pas pour l'ar- gent que je travaille, c'est pour toi, mon cher enfin pour tous les jeunes de Sion...
— Comment ça...
— Ecoute mon vieux, je suis pressé maintenant. Mais si tu es d'accord on se voit demain soir devant la Cathé- drale à huit heures. Qu'en penses-tu ?
— D'acc !
A demain alors, et surtout tu met- tras des habits qui ne sont pas trop dommages.

— Bon, salut bonne nuit.
Ce jour-là Jean est inquiet. « Je me demande dans quelle affaire Michel veut m'entraîner ! » Mais le soir venu, il fut à l'heure au rendez-vous.
— Salut, Jean, ça fait plaisir de te voir. J'aurais parié que tu ne vien- drais pas !
— Si je suis venu, c'est pour voir où tu passes tes soirées...
— Bon, allons-y alors. Les copains nous attendent.
— Mais quels copains.
— Viens tu verras...
Et nos deux amis se dirigent vers la maison des jeunes qui est en pleine construction... sise à la rue Mathieu Schiner.
— Ooooh ! quel boulot !
— C'est là que je passe mes soirées. Oh ! au travail...
Dans un fracas de bruits de pioches, de pelles, de brouettes, une dizaine de jeunes gens s'acharnent à construire une maison de jeunes petit à petit...
Une maison de jeunes ? Mais pour- quoi ? N'y a-t-il pas assez de distrac- tions pour occuper les soirées de la jeunesse de Sion.
Non ! Ces dernières années on a son- gé au développement de notre belle cité qu'est actuellement la ville de Sion : son entrée, côté ouest, ses car- refours, ses jardins publics, etc... Per- mettez-moi de féliciter nos autorités d'avoir si magnifiquement embelli notre ville, qui fait l'admiration des tou- ristes...
Mais a-t-on songé aux LOISIRS de la jeunesse ?
Ce grand problème qu'est « les loi- sirs de la jeunesse » n'est-il pas tom- bé dans le dossier des « choses à voir »...
Et c'est pourquoi, la jeunesse de Sion, avec l'appui de nos autorités, a décidé de se construire une maison de jeunes, de loisirs. Une maison dans la- quelle, toute la jeunesse pourra se rencontrer pour échanger ses pensées, pour se distraire, pour s'instruire...
Jeunes gens de Sion, nous avons be- soin de vous. Nous devons bâtir notre maison, tous les soirs des jeunes tra- vaillent à sa construction. Consacrez un soir par semaine, de 20 h. à 22 heu- res pour votre future maison. Nous comptons sur vous... On vous attend.

Redy.

Association suisse des maîtres-ferblantiers et appareilleurs

BALE (Ats). - L'association suisse des maîtres ferblantiers et appareil- leurs s'est occupée du problème de la pénurie de main-d'œuvre et a voté une résolution soutenant les efforts des associations économiques pour ne pas augmenter les effectifs des tra- vailleurs. Elle s'élève d'autre part contre certaines méthodes qui ont pour but et conséquence de faire passer à l'industrie privée et aux entre- prises publiques des travailleurs qua- lifiés de l'artisanat. L'association lut- tera avec vigueur contre les entrepri- ses qui veulent attirer par des moyens déloyaux la main-d'œuvre occupée ailleurs. Les journaux professionnels sont invités à participer à cette lutte, en combattant les offres d'emploi dé- magogiques.

Rip Kirby

Copyright by «COSMOPRESS, Genève»



CAPITAINE ONAN

Roman de Roger Vercel Prix Goncourt 1934

29

Cependant, le jour était venu, et avec lui, pour moi et mon gendarme, la honte, car on s'arrêta à notre pas- sage, et on se détournait sur nous... A la lumière, Stefanesco et le grand po- licier apparaissaient minables et lou- ches, avec leurs lévites effrangées, les grimaces de leurs bottes, mais à leur allure décidée, tout le monde compre- nait qu'ils étaient les chefs de l'expé- dition et que nous, les uniformes, ne faisons que leur emboîter le pas.

Tout à coup, mon gendarme qui, en arpentant le trottoir, semblait poursui- vre une méditation solitaire, déclara :
— Ces femmes-là, vues le soir et le matin, on ne croirait jamais que c'est les mêmes !...
Très juste ! C'étaient celles qu'on croisait fardées sur la Calea, le regard attisé par la violette, celles qui nous arrêtaient en posant sur notre main la caresse tiède de leurs gants. Lors- qu'elles emmenaient un client, elles le conduisaient dans des chambres meu- blées de divans, capitonnées de tapis éclatants. Mais lorsque, le travail mé- canique achevé, elles rentraient chez elles, c'était dans ces chambres-caver- nes, qu'on eût dites creusées dans des

falaises de craie, parce qu'elles étaient glacées et nues comme sont sapes de Champagne. Là-dedans, elles laissaient tomber le harnais du métier, le vê- tement, l'attitude, les crayons de rouge, et il ne restait plus que ce qu'on avait trouvé, de la chair grise et hâve, de la chair aux fibres cassées par le pé- trissage des poignes. Sinistre !... Non, je n'oublierai jamais que c'étaient les mêmes !

Les policiers s'étaient arrêtés devant une maison plus haute et peinte en brun : un hôtel. Le tenancier sortit de sa cage vitrée, un gros homme sale, avec des cheveux sur les oreilles, ré- pondit tout bas aux questions de Ste- fanesco, puis il nous précéda dans l'escalier étroit où se déclençait, à tous les étages, le bruit de chasses d'eau. Au quatrième, il nous arrêta de- vant une porte, le 14, et descendit après avoir beaucoup salué.

Stefanesco frappa. Il frappa, il ne cogna pas, ne cria pas : « Police ». De l'intérieur, une voix de femme répon- dit :
— Entrez.
— Une Française ! m'annonça l'ins- pecteur. Et il s'effaça pour me laisser

pénétrer le premier chez ma compa- triote.

Les murs disparaissaient sous les éventails de papier, les photos de clients, les calendriers à femmes roses, les rosaces de cartes postales. La com- mode et la cheminée étaient un bazar de bibelots, poussiéreux, du vase chi- nois de loterie foraine au service à liqueur dépareillé. Sur une sellette, une femme de plâtre peinte souriait à des cerises qu'elle levait entre deux doigts. Je vis tout cela avant d'aperce- voir le lit que me cachait une porte d'armoire ouverte.

— Mademoiselle Georgette, présenta Stefanesco, avec déférence.

Elle nous regardait surprise, mais point effrayée. Le regard qu'elle me jeta était expert et froid. Elle me parut très grosse, dans sa chemise de nuit à cascades de dentelle, mais toutes les Françaises étaient grasses dans ce pays de femmes minces. La figure eût semblé bonne fille, sans la bouche facilement crispée, et les yeux. Dès qu'à mes premiers mots elle eut compris pourquoi j'étais là :
— Ah, monsieur, ce n'est pas trop tôt ! C'est honteux, ce qui se passe !... Je vous en prie, asseyez-vous... Va-t'en moumoute ! Laisse ta chaise au mon- sieur !... Mais il réclame de l'argent à tout le monde ! Ils m'en ont de- mandé. Vous pensez si je les ai reçus ! Je leur ai dit : « Pour des Français, c'est ignoble votre conduite ! ». Seulement, il y a des femmes qui se laissent dominer et celles-là !... Avec nous, les Françaises, il n'osent pas, parce qu'on sait leur parler, mais les Roumaines sont terrorisées, monsieur ! J'en con- nais une à qui ils ont cassé des dents ! Bien sûr, vous me direz qu'il n'y a que

quelques voyous, et que tous les autres sont parfaitement corrects. Je le sais bien, mais vous pensez, l'effet que ça peut faire !...
Elle parlait avec de grands gestes indignés, assise sur son séant. La ci- garette qu'elle avait lâchée fumait, près d'elle dans une soucoupe, Ste- fanesco écoutait avec attention, le gen- darme-greffier approuvait, jugeant qu'elle s'exprimait bien, le grand Rou- main, qui ne comprenait pas, regardait les photos aux murs.
— Vous n'en soupçonnez aucun d'avoir assailli le Palais de Glace ?
— Je ne vais jamais au Palais de Glace, monsieur. Quand je suis arrivé à Bucarest en 1912, c'était comme ins- titutrice. Je venais d'avoir mon brevet supérieur...
Stefanesco abattit brusquement les trois photos sur son lit. Une resta ca- chée par un pli du drap :
— Les connaissez-vous ? demanda- t-il.
Offusquée, elle lui jeta un coup d'œil noir, mais prit les cartes :
— Non, je ne connais pas...
C'étaient les photos de Grenais et Beuillard.
Le policier tira le drap, et la troi- sième carte apparut. Mlle Georgette la prit :
— Ah, celui-là !...
— Vous le connaissez ?
— Je pense bien. La petite brute ! Elle considérait, avec une rancune qui lui tirait le coin des lèvres, le sou- rire impudent de Forgeol qui avait crâné devant l'objectif.
— Ah oui, je le connais, et je ne suis pas la seule. Vous pouvez demander à Foitzta Petresco et à Nica Lahovan ce qu'elles ont enduré avec lui ! Un soir, chez Capsa, il voulait que je l'emmé-

ne... J'ai refusé. Il m'a dit : « Si c'est de l'argent que tu veux, j'en ai... »
— Vous dites Nica Lahovan ?...
Stefanesco écrivait.
— Oui... Il m'a montré un billet de mille lei. Je lui ai répondu : « Vous m'en donneriez dix fois autant, je ne veux pas avoir affaire à vous ! » Alors, ce qu'il a pu me dire ! Je ne voudrais pas le répéter... Et tout bas, en riant, comme il rit là-dessus ! Je lui ai dit : « Vous êtes un lâche, d'insulter une femme ! » Alors, sous la table, il m'a pincé la cuisse, mais pincé en tordant ! Je ne peux pas vous le montrer, mais j'en ai encore la marque, et il y a trois semaines de ça ! J'ai crié. Il a fait l'é- tonné : « Vous vous êtes fait mal ? » Le sale sornois !... Je n'ai pas voulu faire d'histoires, parce que c'est un café bien tenu. Pourtant, je lui ai dit tout bas : « Je te retrouverai ! » — Pas ce soir, qu'il m'a répondu : je suis at- tendu. Une autre fois... » Il est parti. Je ne l'ai plus revu.
— Cela se passait quand ?
Stefanesco, le crayon levé, attendait.
— Je sais que c'était un dimanche soir...
Le policier tourna les pages de son agenda :
Vous disiez trois semaines ? Ce se- rait le dimanche 21 ?
— Attendez... Ce n'était pas le 14, j'étais à Giurgiu avec un ami... Ce n'était pas non plus le 28 : j'étais in- disposée, je ne suis pas sortie. Oui, ça ne pouvait être que le 21.
Trois jours après l'assaut !...
— Depuis, vous ne l'avez pas revu ?
— Non.
— Vous n'en avez pas entendu par- ler ? Vous ne savez pas quelles femmes il a fréquentées ?

(A suivre)

Offres et demandes d'emploi

TOURING CLUB SUISSE
OFFICE DE SION

cherche

employé (e)

de langue française parlant parfaitement l'allemand et ayant des connaissances d'anglais.

Faire offres écrites à :
Touring Club Suisse - Office de Sion.

Magasin de confection à Montana cherche une

VENDEUSE

Ecrire Case postale Sion 29-198

ON DEMANDE une personne pour environ 5 heures par semaine pour le

nettoyage de bureau

2 fois par semaine.

Offre à Dénériaz S.A. Sion
Tél. (027) 2 28 62.

CHEF MONTEUR TELEPHONE

titulaire de la concession A des PTT serait engagé en qualité de contremaître pour établir plans, devis, métrés, direction des chantiers. Factures.

Faire offres à Vuillomenet S.A., Grand-Rue 4, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 17 12.

Bon Café, région Villeneuve, cherche

SOMMELIERE

Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. (025) 3 51 31.

On engagerait une

ouvrière

pour nettoyage des écoles. Travail régulier.

S'adr. à Ulrich Mathey, Rue des Arcades 20, Sion.
Tél. (027) 2 14 20.

ON CHERCHE

SOMMELIERE

Gros gain. Travail en équipe. Congés réguliers, jusqu'à 2 jours. Chambre dans la maison.

Tél. (025) 4 24 16.

ON ENGAGE un

garçon de cuisine

et une

filles de cuisine

S'adr. au Restaurant Foyer pour Tous, Pratifiori 15, Sion.
Tél. (027) 2 22 82.

ON CHERCHE une

SOMMELIERE

Entrée à convenir.

S'adr. au Café du Commerce, Fully.
Tél. (026) 6 30 55.

CHAUFFEUR

débutant de jeep ou poids lourds, cherche emploi de suite ou à convenir, centre du Valais.

Tél. (027) 4 71 83.

Famille de 2 personnes cherche

jeune fille

pour aider au ménage et surveiller 1 enfant de 3 ans. Entrée : mi-décembre ou début janvier. Vie de famille.

S'adr. chez Armand Zufferey, Rue du Paradis 14 Sierre.

employé de bureau

1 an de pratique, disponible immédiatement, cher-emploi, région Martigny - Sion.

Faire offre sous chiffre P 16106 S à Publicitas Sion.

Café - Restaurant de l'Union, Sion, cherche

1 fille de cuisine

1 fille de maison

Entrée à convenir.
Tél. (027) 2 15 26.

ON CHERCHE

personne

de permanence pour s'occuper d'un malade.

URGENT

S'adresser au
Tél. (027) 2 30 49.

chauffeur

expérimenté cherche place aux environs de Sion.

Ecrire sous chiffre P 21897 S à Publicitas Sion.

ON CHERCHE une

SOMMELIERE

Entrée de suite.

Débutante acceptée.

S'adresser au
Tél. (024) 3 32 21

ON CHERCHE une

SOMMELIERE

Entrée de suite.

Débutante acceptée.

S'adresser au
Tél. (024) 3 13 01

ON CHERCHE un

chauffeur de camion

S'adresser à ALBERT GIROUD Transports Martigny
Tél. (026) 6 12 71

ON CHERCHE JEUNE HOMME comme

apprenti service-man

Bons gages.

Tél. (027) 2 34 61

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

NOUS ENGAGEONS DE SUITE

MAÇONS ET MANŒUVRES

pour travaux intéressants et bien rémunérés.

Cantine sur chantier.

S'adresser à l'Entreprise W. J. Heller S.A. Avenue de la Gare 41 (Bât. «Les Collines» 4ème étage) - SION - Tél. (027) 2 45 45.

Hôtel de montagne cherche

jeune fille

(17-18 ans) pour faire les chambres et remplacer la sommelière une fois par semaine. Italienne acceptée

Tél. (027) 4 61 07.

ON CHERCHE pour hôtel à Sion une

LINGERE

une

AIDE-LINGERE

une

FILLE DE MAISON

Tél. (027) 2 20 36.

FRISCO

cherche

pour son dépôt frigorifique à Sion

magasinier-chauffeur bilingue

travaillant consciencieusement et rapidement, et habitué de traiter avec la clientèle. Permis de conduire Cat. A et D.

Faire offres détaillées à

FRISCO SA

GLACES ET PRODUITS SURGELES
RORSCHACH

Nous cherchons gentille

jeune fille

sachant travailler seule, pour le ménage.

S'adr. au Café de l'Arlequin, Sion.
Tél. (027) 2 15 62.

ON CHERCHE

SOMMELIERE

dans café-restaurant à Sierre, avec horaire de travail. Entrée de suite ou à convenir.

S'adr. au
Tél. (027) 5 10 92.

A VENDRE

un fourneau

en pierres de Bagnes avec récupérateur et un petit char à pont à mains.

Tél. (027) 4 21 63.

Machines à écrire



Location-vente
Demandez nos conditions

Hallenbarter
Sion
Tél. (027) 2 10 63.

TROUSSEAUX



CONFECTION DAMES

AVENUE DE LA GARE - SION

A VENDRE

SALLE A MANGER

rustique chêne, état neuf, prix très intéressant, cause départ.

Tél. (027) 2 17 46.

A VENDRE

J. D 19

mod. 1960, 35.000 km., radio, parfait état, prix avantageux.

Tél. 2 15 52 de 12 à 14 h. et de 18 à 20 h.

l'imprimerie gessler s.a. - sion



livre rapidement tous genres d'imprimés faire-part de mariage, de naissance, de décès, têtes de lettres, factures, enveloppes, bulletins de versement, étiquettes de vin, prospectus, formulaires, affiches, livrets de fête, etc.

ateliers ultra-modernes - bureaux : avenue du midi 8

BON POUR UN ABONNEMENT GRATUIT du 1. 12. au 31. 12. 1962

Feuille d'Avis du Valais

QUOTIDIEN DU MATIN

BULLETIN D'ABONNEMENT

(Ecrire en majuscules)

Nom
Prénom
Fils de
Profession
Adresse exacte
Localité

Je soussigné déclare souscrire un abonnement d'une année : du 1er janvier au 31 décembre 1963 au prix de Fr. 38.-.

Je m'engage à le payer à l'avance le 1er décembre 1962.

Dispositions particulières : Gratuit en décembre 1962.

L'abonnement est payable à l'avance à notre compte de chèques postaux n° 5111 à Sion. Après une période d'une année, il se renouvelle tacitement pour une nouvelle période d'une année et ainsi de suite chaque année, sauf révocation écrite par l'abonné un mois avant l'échéance qui est fixée au 31 décembre de chaque année.

Lieu et date :
Signature :

A découper et à expédier à l'Administration de la Feuille d'Avis du Valais - Av. du Midi, SION.

CARTES DE LOTO

Séries de 60, 120, 240 cartes

NOUVEAUTE :
Séries de 200 cartes à 5 chiffres (quines)

Livraison dans tout le canton par retour du courrier

IMPRIMERIE GESSLER S.A. - SION

En Suisse -- En Suisse -- En

Fonds culturel de l'Expo 1964 : appel à la participation des communes

ZURICH (ATS) — Une conférence de presse a été organisée mardi à Zurich par le conseil du Fonds culturel de l'Exposition nationale de Lausanne 1964. Ce fonds culturel, dirigé par M. Charles Veillon, de Lausanne, doit permettre à l'exposition d'accorder la place qu'elle mérite à la vie culturelle, artistique et spirituelle du pays.

M. Paul Ruckstuhl, directeur des finances et des exposants, a rappelé les quatre grandes tâches de l'exposition de 1964 : renforcer les liens entre les cantons, les langues et les confessions, donner aux citoyens une vue d'ensemble des réalisations du pays et de ses problèmes actuels et futurs, grouper les représentants de toute la nation dans un effort commun et montrer aux visiteurs étrangers ce que peut faire un petit Etat pour assurer le bien-être et l'indépendance de ses habitants. Après avoir rappelé l'organisation thématique de l'exposition et ses diverses sections, M. Ruckstuhl a souligné que les travaux préparatoires avançaient normalement et que l'exposition pourrait ouvrir ses portes le 30 avril 1964, comme prévu. Elle cou-

vrira 350 000 m², dont 158 000 m² de construction. 220 000 m² ont été gagnés sur le lac et, déjà, les conduites d'électricité, d'eau et de gaz sont presque terminées. Le port a été construit à l'embouchure du Flon. On s'attend à un nombre de visiteurs variant entre 13 et demi et 16 millions. Le budget sera d'environ 103 millions de francs.

Après cet exposé, le Conseil du fonds culturel a lancé un appel en faveur de la représentation de la vie culturelle, artistique et spirituelle du pays à cette grande manifestation. Le bien-être économique n'est pas notre seule richesse. Il faut aussi donner l'image de la vie religieuse, des arts, de l'enseignement et de la culture. La section « La société humaine » montrera les besoins spirituels et les devoirs moraux de l'homme. D'autres sections seront consacrées à nos Eglises, à nos artistes, à l'enseignement et à la recherche, à la protection de la nature. Il y aura des concerts, des représentations théâtrales, des conférences, des manifestations folkloriques.

Le programme du Fonds culturel sera coûteux et les sociétés qui y participeront sont généralement désargentées. La direction de l'exposition a mis à sa disposition un montant de base d'un million de francs, qui doit être complété par la participation des communes suisses. Déjà, les communes vaudoises ont accordé des montants représentant en moyenne 3,80 fr. par habitant.

Accidents mortels

LAUSANNE (ATS). — Une jeune Neuchâteloise, Georges Gabus, 15 ans, habitant Lausanne, roulait mercredi sur un cyclomoteur lorsque, à l'entrée du Grand-Pont, il tomba devant un trolleybus qui l'écrasa. Le garçon fut tué sur le coup.

— Mercredi matin, un saisonnier italien, M. Luigi de Luca, 46 ans, marié, habitant Dommartin, se trouvait sur un tracteur. Il descendit pour serer le frein d'une remorque mais il glissa et tomba sous le char. Il fut mortellement écrasé.

Condamnation

ZURICH (ATS). — Le tribunal cantonal zuricois a condamné à 21 mois de réclusion — peine transformée en internement de durée indéterminée — un manœuvre récidiviste pour la dixième fois et reconnu coupable de tentative de vol et de divers délits contre la propriété. Il s'était attaqué à une jeune fille de 16 ans qui ne put préserver son honneur que grâce à l'arrivée d'un tiers. En 1955 déjà, cet individu avait été condamné à 20 mois de réclusion pour une autre tentative de vol.

Arrêtés pour vols dans des grands magasins

GENEVE (ATS). — La police a arrêté un ouvrier italien âgé de 19 ans et une sommière de 25 ans, qui, depuis quelques mois, ont commis dans de grands magasins du centre de la ville de nombreux vols, s'appropriant notamment de manteaux, d'appareils de radio, de parfums et de quantité d'autres objets, le tout d'une valeur de plusieurs milliers de francs. Ces jeunes voleurs ayant revendu ces marchandises pour leur compte, rien n'a pu être récupéré.

Une affaire de parcomètre

LAUSANNE (ATS). — Un journaliste zuricois avait parké son automobile devant un parcomètre et avait dépassé le temps fixé par celui-ci. La police de Zurich dressa contravention, mais le journaliste refusa de payer l'amende. Il recourut auprès du tribunal de police, qui le débouta, puis au tribunal de district, qui le débouta également. L'automobiliste adressa alors un recours de droit public auprès du tribunal fédéral. La chambre de droit public du tribunal fédéral vient de rejeter cette plainte et a confirmé le jugement en première instance. Il a pris cette décision pour une raison de forme, car le plaignant n'avait pas épuisé toutes les possibilités d'appel aux diverses instances cantonales, pour faire établir si les parcomètres sont contraires à la constitution ou si l'Etat a le droit de percevoir des taxes sur la circulation motorisée.

Sécheresse dans le Jura

FLEURIER (ATS). — La situation créée par les chutes de neige de ces jours derniers dans le Val de Travers est devenue très inquiétante. Les citernes étant tarées, il faudra maintenant attendre jusqu'au printemps, c'est-à-dire au moment où la neige fondra, pour avoir de l'eau. D'autre part, dans quelques fermes isolées, où l'on transportait de l'eau par camions en raison de la sécheresse récente, ces transports sont devenus impossibles, les chemins étant impraticables. Les autorités se demandent comment elles alimenteront, au cours de ces prochaines semaines, les fermes en question.

Les incendies

ZURICH (ATS). — Mardi soir, un vieillard quitta son appartement, sis à la Dolderstrasse, à Zurich-Hottingen, et oublia d'éteindre la flamme du réchaud à gaz, sur laquelle il avait sa soupe. Un début d'incendie éclata. Des voisins alertèrent les pompiers qui intervinrent aussitôt et parvinrent à maîtriser le sinistre. Les dégâts n'en sont pas moins importants.

Le commerce extérieur de la Suisse en octobre

BERNE (ATS). — Comparativement au mois correspondant de l'année précédente, les importations d'octobre 1962 ont augmenté de 87,2 mio (plus 8,3 %) et atteint 1141,1 mio de fr. (mois précédent : 1018,7 mio), alors que les exportations ont enregistré une plus-value de l'ordre de 99,6 mio (+ 12,3 %) et totalisé 906,1 mio de fr. (mois précédent : 835,1 mio).

Avec 235 mio de fr., le solde passif de notre balance commerciale en octobre 1962 est de 51,4 mio supérieur au déficit enregistré en septembre dernier, mais de 12,4 mio inférieur à l'excédent d'importation du mois d'octobre 1961.

L'avance saisonnière des importations, notée habituellement au regard de septembre, se manifeste en valeur seulement (+ 12 %). Comparativement au mois d'octobre 1961, nos achats de marchandises à l'étranger se sont remarquablement développés

en valeur et en quantité (+ 8,3 respectivement + 12,2 %). Avec 1141,1 mio de fr., la valeur des importations d'octobre 1962 dépasse tous les résultats mensuels enregistrés jusqu'ici.

Le mouvement inverse des quantités et des valeurs par rapport au mois précédent est dû, entre autres, à une diminution des arrivages de charbon et d'huiles pour le chauffage, ainsi qu'à des importations accrues, de produits fabriqués, notamment de machines, d'instruments, d'appareils et d'avions.

Si la valeur des entrées de produits fabriqués s'est notablement accrue en l'espace d'une année, cela provient principalement de l'augmentation de nos achats de machines, d'instruments, d'appareils, d'avions et d'automobiles. Les importations d'ouvrages en matières plastiques se sont aussi sensiblement renforcées.

Entretien avec Jean-Claude Fontanet auteur de « La Mascogne »

(Suite de la première page.) — « La Mascogne » n'est pas une histoire. C'est un état de fait. On triche. On mascogne jusqu'à satiété. C'est une psychose collective qui est analysée ici. C'est une réalité. Elle est un peu amoral, bien sûr. Mais je n'interviens pas. Au lecteur, il appartient de lire entre les lignes et de tirer les conclusions. Nous ne sommes pas loin des « Copains » de Jules Romain, qui sont les ancêtres de mes étudiants, ou de la « Guerre des boutons », de Louis Pergaud.

— « La Mascogne », ne serait-ce pas également la mise en pratique du système D par chaque individu dans la vie quotidienne ?

— C'est bien ça, naturellement. On le comprend. Chacun se sent visé. On

triche tellement parce qu'on est submergé partout, dans les affaires comme dans ce collège de Genève. Il ne s'agit pas d'une autobiographie, ni d'une tranche de vie. Je pars sur l'irréel. Mes camarades ne se retrouvent pas. On « mascogne » au collège. C'est une « récréation » des élèves. On se moque d'eux, ils se moquent de leurs professeurs et de l'Etat, mais il n'en sont pas conscients. Ce livre est aussi un tableau de la révolte de la jeunesse contre les adultes. Mes « professeurs » sont volontairement médiocres dans « La Mascogne » pour que ce déferlement de mascogne soit possible afin de creuser le contraste indispensable. Il faut que la jeunesse éclate. Elle éclate ainsi. Notez bien que je suis contre la mascogne. Mais je n'y peux rien. Elle est là. Elle est réelle comme un sport. J'espère qu'à la lecture on se posera la question : pourquoi trichent-ils ces élèves ? N'est-ce pas pour faire plaisir aux parents ? Ces derniers ont leur part de responsabilité. Ils veulent des premiers de classe : Si tu es capable d'être le 10e, tu peux être le 8e ; si tu peux être le 8e, tu peux être le 6e ; si tu peux être le 6e, il n'y a pas de raison pour que tu ne sois pas premier. Alors, on triche pour y arriver. On triche comme trichent les parents dans leurs déclarations d'impôts.

— Ce livre est dur. Il ne fait pas de concessions.

— Je sais qu'il ne peut pas convenir à tout le monde, qu'il heurte parfois violemment parce que certains termes sont irrévérencieux. Mais on m'a quand même demandé de faire une lecture de plusieurs pages de « La Mascogne » dans un collège genevois. L'expérience fut intéressante. Les jeunes suivaient avec attention, mais ils ne riaient pas nécessairement aux passages où je m'attendais à les voir réagir. Bref, ce livre soulève des problèmes qui ne laissent personne indifférent.

★
Au cours de ce bavardage très amical, Jean-Claude Fontanet m'apprend qu'il a un troisième roman en chantier, ainsi qu'une pièce pour la radio. Il n'est pas homme plus ardent que ce jeune écrivain bouillonnant comme un volcan en perpétuel état de remuement intérieur. Et puis, il est têtue comme un Valaisan. C'est bon signe. Sans compter qu'il possède un talent non négligeable qui ne demande qu'à mûrir. Et il mûrit.

F.-Gérard Gessler.

La difficile gestation d'une grande idée : La route de la Gemmi

C'est à Frutigen, drapé de sa première neige et balayé par un vent glacial, que les délégués valaisans et bernois du comité d'action « Pro Gemmi » ont tenu leurs assises samedi passé.

A part les inévitables points de l'ordre du jour tels que protocoles, rapports, comptes et nominations statutaires, M. Maurice Kaempfen, président d'honneur, fit un tour d'horizon général de tous les faits nouveaux surgis depuis la dernière assemblée. La nouvelle tant attendue fut la réponse des autorités fédérales relative à une demande de concession restée depuis trois ans en suspens dans les « frigos fédéraux ». Dite réponse renvoie tout simplement les initiateurs auprès de leurs Gouvernements cantonaux respectifs pour la requête d'une concession cantonale additionnelle. Grand émoi, car de l'avis de tous les juristes consultés, une acceptation fédérale devait suffire en vertu de l'axiome qui veut que le droit fédéral prime le droit cantonal.

M. Egger, président de la faction bernoise (Gemmi-Nord) retraça alors le pénible labeur de 17 ans de luttes et d'espoirs autour de ce projet ainsi que l'entrevue fructueuse avec des personnalités politiques et militaires, malheureusement trop tôt disparues. Il déplore qu'à l'instant où les pouvoirs publics ont si manifestement leur carence en matière de prévisions routières, un groupe de particuliers, pourtant animé de louables intentions, ne rencontre qu'obstruction et conflits de formalités. Le comité bernois, cependant, ne perdra pas courage et procédera par la voie indiquée.

M. Paul Guntern, président de la faction valaisanne (Gemmi-Sud), apporta d'heureuses nouvelles de son canton, propres à revigorer le moral des Bernois. En effet, tant le Gouvernement valaisan que les autorités et la population locale ont soutenu le projet et lui ont manifesté sa sympathie. Aucun propriétaire valaisan n'a fait d'opposition lors de la mise à l'enquête publique. Même la lutte initiale entre projets concurrents a cédé le pas à une entente selon laquelle un projet n'exclut pas l'autre, tant s'en faut puisque le flot grandissant de la circulation automobile et du tourisme ne rendra aucune voie nouvelle superflue. L'un dégorgera l'afflux du tunnel du Grand-St-Bernard, l'autre celui du futur tunnel du Simplon auquel s'intéressent déjà de nombreuses provinces italiennes.

Chaque projet a des caractères qui lui sont propres, la prépondérance de l'un sur l'autre n'est dictée que par le souci de passer le plus tôt possible à une réalisation concrète.

Pour continuer dans la note optimiste, M. Guntern annonça, à la surprise générale, de grandes festivités prévues en été 1963 par l'agence internationale Cook dans la région de Loèche-les-Bains et de Kandersteg à l'occasion de son centième anniversaire. Le premier voyage organisé à l'époque par cette agence à travers la Gemmi sera reconstitué « made folklore » et attirera toute la crème des journalistes, de la radio et de la TV. Ce sera le moment psychologique rêvé pour une diffusion mondiale des idées chères au comité d'initiative.

En tout état de cause, M. Guntern prône la manière ferme qui s'impose chaque fois qu'il s'agit de réaliser une œuvre extra-routinière. Preuve en soient les projets déclarés utopiques il n'y a que quelques années seulement et qui sont achevés ou en voie de l'être.

Puis le Dr. Hess, secrétaire général, orienta l'assemblée sur les démarches faites et sur la nécessité de procéder avec modération et patience, même contre des manœuvres temporisatrices. Il préfère garder la grosse artillerie

pour saluer une victoire démocratique plutôt que pour intervenir dans une bagarre inégale. Nous devons, dit-il, avoir toutes les garanties légales et ne pas nous exposer à des recours tranchés selon la formule TF 4 : 3 ou 3 : 4. L'enquête menée parmi les automobilistes de Berne sur le choix d'une traversée Berne - Valais a donné 73 % de suffrages au projet de la Gemmi. Les allées et venues à travers les Alpes du grand initiateur du col du Gross Glockner firent également pencher son avis en faveur de la Gemmi dont le parcours est un enchantement touristique. L'opposition irréductible du chemin de fer BLS se mue lentement en esprit de collaboration, conscient que seul ce projet amènera aux portes du tunnel du Loetschberg des légions d'automobilistes pressés préférant passer le tunnel que le col. L'axe Bâle - Domodossola (l'un terminus de l'Hafraba et l'autre futur terminus d'un embranchement de la Strada del Sole) passe à quelques degrés près de la Gemmi. La jonction de ces points s'impose d'urgence si nous voulons parer aux sentiments de honte qui nous envahissent. Dit tracé est parallèle à celui de Zurich - Chiasso et allégera la douane de Chiasso qui va être chauffée à blanc par l'apport conjugué des cols du Gothard, de St-Bernardino, du Lukmanier, du futur Nuffnen et du non moins futur Handeck - Bredetto.

Enfin, les militaires, qui voyaient en la Gemmi une dangereuse percée à travers les Alpes, peuvent se raviser puisque leur bénéfice a été donnée au Nuffnen placé à une portée de canon de la frontière.

Pour terminer, le Dr. Hess remercia ses collaborateurs pour leur dévouement gratuit et indéfectible.

Une autre voix valaisanne, celle de M. Otto Matter, aborda dans le sens de M. Guntern et, sa pratique politique aidant, il fit aux Bernois une leçon fort subtile sur la manière d'opérer les démarches, d'abord sur le plan communal, puis sur les plans régionaux, cantonaux et fédéraux. Côté sud, le projet de la Gemmi se présente comme un tout organique et bien charpenté qui peut-être soumis par le Haut-Valais au Gouvernement en réalisation de promesses faites à titre compensatoire pour son appui au Grand-St-Bernard.

Verrons-nous un jour l'Autostrada del Sole s'arrêter pile au Daubensee comme l'Hafraba, aux portes de Bâle ? Pour l'instant, la réponse demeure ouverte... car il n'y a plus que quelques kilomètres à débattre pour en décider le contraire.

LM

Incendie à Belp

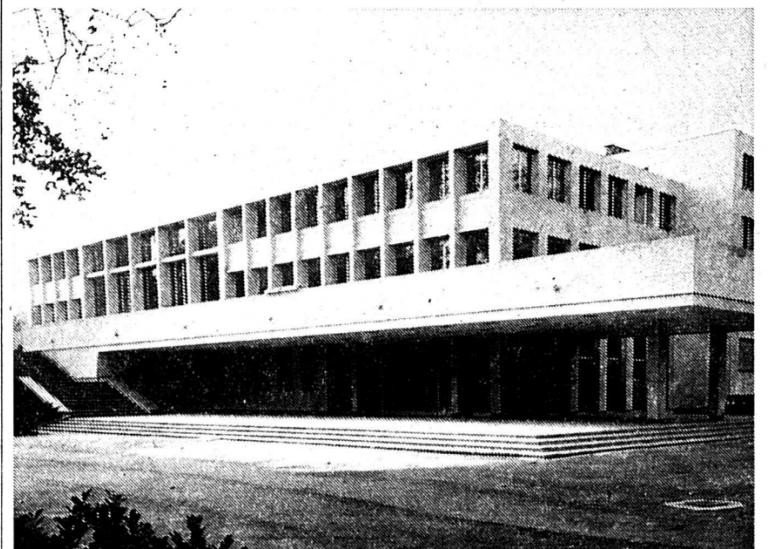
BELP (ATS). — Un incendie à éclaté mardi en fin d'après-midi dans un garage du centre de Belp. Le sinistre s'est rapidement propagé, d'abord à l'intérieur, puis a embrasé le bâtiment après avoir trouvé aliment favorable dans les réserves d'huile et d'essence entreposées dans le garage.

Le danger d'explosion est immédiatement apparu et les pompiers de Belp, à qui le service du feu de l'aérodrome de Belp prêtait main-forte, prirent la décision de retenir loin du sinistre les nombreux spectateurs.

Bien que huit lances aient été mises en activité, l'immeuble a été entièrement détruit avec tout ce qu'il abritait, mobilier et automobiles, que le danger d'explosion avait empêché de sauver.

Une enquête est en cours pour déterminer les causes du sinistre qui pourrait, pense-t-on, avoir éclaté après l'explosion d'un fourneau. Les dommages sont très élevés.

Nouveau siège de la délégation soviétique



La délégation soviétique à Genève a changé d'appartements. En effet, ce bâtiment très moderne remplacera la « villa des roses » où les Russes avaient élu domicile jusqu'à présent. On voit donc que la conférence sur le désarmement risque de durer encore quelque temps.

CINEMAS

Sion - Capitole

Du mercr. 21 au dim. 25 nov.
Le film policier No 1
Un crime sans précédent
Un scénario diabolique

1ère BRIGADE CRIMINELLE

Un film passionnant avec Dora Doll - Jacques Dumesnil et Howard Vernon.
Un film à ne pas manquer.
Dès 16 ans révolus.

Sion - Lux

Du mercr. 21 au lundi 26 nov.
Un film historique monumental.
Rossano Brazzi - Tina Louise - Gino Cervi et Sylvia Koscina dans

LE SIEGE DE SYRACUSA

Un film grandiose réalisé en Dyaliscope et Eastmancolor.
Parlé français - Dès 16 ans r.

Sion - Arlequin

Du mercr 21 au lundi 26 nov.
Curd Jurgens et Capucine dans

LE TRIOMPHE DE MICHEL STROGOFF

De nouvelles et spectaculaires aventures inspirées de Jules Verne. Un vrai divertissement en dyaliscopes et eastmancolor.
Dès 16 ans révolus.

Martigny - Etoile

Jusqu'à dim. 25 - 18 ans rév.
Un merveilleux film d'aventures

CARTOUCHE

« Le brigand bien-aimé » avec Jean-Paul Belmondo et Claudia Cardinale.

Martigny - Corse

Jusqu'à dim. 25 - 16 ans rév.
Un « Super-Western » d'une classe exceptionnelle

LES COMANCHEROS

avec John Wayne

Saxon - Rex

Jeudi 22 - 16 ans révolus
Action... Bagarres... Aventures...

FACE AU CHATIMENT

Dès vendredi 23 - 16 ans rév.
Un chef-d'œuvre du film d'action

LES SEPT MERCENAIRES

Fully - Ciné Michel

Dès vendredi 23 - 16 ans rév.
Pour tous ceux qui ont su rester jeunes

TINTIN

et le Mystère de la Toison d'Or.
Des aventures palpitantes qui vous passionneront et vous amuseront.

Sion et la région

Importante journée politique

SION. — A l'exemple de l'année dernière, la Jeunesse Conservatrice Chrétienne sociale de Sion a organisé un cycle de conférences et forum.

Le nouveau programme du parti, les jeunes et la politique, la personne humaine, le logement, l'industrialisation, tels sont en résumé les thèmes prévus au programme.

Dimanche 25 novembre prochain sera consacré à l'étude du nouveau programme du parti sous forme de carrefours. Voici les sujets :

1. Politique économique et politique sociale ;
2. Propriété pour tous ;
3. La fonction sociale de l'entreprise ;
4. L'agriculture dans notre état industrie ;
5. L'harmonie du territoire avec la vie de l'homme ;
6. Population de montagne et cantons financièrement faibles.

Au cours de cette journée, le Révérend Père Philippe, professeur à l'Université de Fribourg, traitera le sujet suivant :

La personne humaine ;
La personne humaine et la famille.
Importante journée politique à laquelle sont conviés les jeunes du Valais Central et leurs responsables.

Carrefour des Arts

Un peintre figuratif à la Galerie

Pas de paysage, mais des nus chastes d'une chasteté absolue, des portraits, des vues d'atelier et des natures mortes, des tables supportant des brocs, des pichets ou des coquetiers. Jean-Marc Besson peint ce qu'il voit tous les jours et que nous voyons tous.

Ses toiles, dans une harmonie résolument sobre, sont sévères. Il a une vision janséniste du monde. Et souligne la rigueur d'un dessin anguleux, par le goût des accords sourds, brun, vert olive, bleu fortement mélangé d'ocre.

Dédaignant les couleurs pures, il est aux antipodes des Fauves. Il affectionne un certain outremer, assez indéfinissable, mélangé de gris, qui, dans cette exposition, est comme sa marque propre, nous le retrouvons dans la plus grande partie de ses tableaux à l'huile.

Sous la cimaise, une trentaine d'œuvres, qui, outre ses toiles rassemblent des fusains et des lithographies.

On peut dire que Jean-Marc Besson commence brillamment la carrière difficile d'artiste-peintre.

Il n'a que 23 ans et s'est déjà fait remarquer au dernier Salon des Jeunes à Lausanne, où il lui a été attribué le Prix Edy-Serex. Il a également retenu l'attention de la Bourse Fédérale.

Admis à l'Exposition Nationale de Lucerne, en 1961, les trois œuvres qu'il a accrochées ont trouvé toutes trois acquéreur. Disons, à l'occasion du jour du vernissage, chez M. Andenmatten, il a vendu un très joli dessin.

Jean-Marc Besson aime aller séjourner à Paris pour se tremper dans l'ambiance vivifiante des peintres en ébullition, ou à voyager en Italie pour visiter les musées.

Cette exposition à la Galerie Carrefour est sa première exposition personnelle, elle durera jusqu'au 30 novembre.

M. B.

Une belle histoire de fromage...

SION — « Il est, aux confins de la Suisse et de l'Italie, une vallée aux pâturages riches et fleuris : le Val de Bagnes. Ce fromage provient de cette région et il est réputé dans notre pays, car c'est avec sa pâte onctueuse que l'on fait les meilleures raclettes. »

Ce fromage... Quel fromage ?

Ah ! oui, c'est vrai, vous ne savez pas qu'une fabrique de papiers, la maison Baumgartner à Lausanne, emballa le fromage valaisan dans des « cartons » et que, dans les cartons, par-dessus le fromage, l'UVT met des prospectus touristiques et l'OPAV aussi.

Dans le creux de l'oreille, je vous fais la confidence que voilà : les fromages de Bagnes sont livrés à la fabrique de papiers par M. Armand Blanc, de Sion, qui les reçoit de fournisseurs à lui connus, gisant dans le

« no man's land » de la vallée des Bagnards.

Ces fromages — il y avait 160 pièces — nous les avons vus hier à Sion où la maison Baumgartner venait les prendre en charge chez M. Blanc.

Que je vous dise, après cette « mystérieuse » entrée en matière, de quoi il s'agit en vérité.

La maison Baumgartner ne fabrique pas seulement du papier pour les imprimés. Elle sort de ses machines dix millions de filtres à cigarettes chaque jour. Et ces filtres en papier prennent le chemin de nombreux pays où se trouvent des fabricants qui mettent sur le marché les cigarettes avec bout filtre. Vous y êtes, oui ! Bon.

A leurs clients, répartis dans le monde entier, aussi bien dans le Grand Nord qu'aux confluent du Rio de la Plata, la maison Baumgartner a déci-

dé d'offrir, cette année, un cadeau de Noël original dans 26 pays.

L'idée n'est pas banale, vous l'allez voir.

On fit confectionner les 126 pièces de fromage sur mesure. Eh oui ! A cause de l'expédition. Trois kilos au maximum par pièce gravée au nom de Bagnes.

— Excellente publicité pour les fromages de Bagnes, il me semble.

— Vous n'avez pas tort, Monsieur. On fit faire, à l'usine Baumgartner des « cartons » spéciaux au format des fromages. On les mit dedans ces fromages. On les entoura d'une bande de protection en carton ondulé. On glissa des prospectus de l'UVT : le Valais vu en panorama, une belle réalisation en couleurs, plus une carte géographique. L'OPAV y mit une réclame vantant les vins valaisans que l'on boit avec la raclette ou avec les tranches au fromage. Mais comme le fromage est destiné à des Danois, des Bosniaques, des Californiens, des Cinghalais, des Paraguenois, des Moluquois ou des Sumatriens, que sais-je encore ?... vous imaginez fort bien que ces internationaux n'ont aucune idée de la préparation de mets » spécifiquement valaisans ». Qu'à cela ne tienne ! On a tout prévu : deux recettes imprimées complètent le paquet, l'une pour faire une bonne raclette, l'autre pour faire une délicieuse tranche au fromage. Et, gentiment, au bas de ce feuillet-recette, on suggère au réceptionnaire une bonne idée : rendre visite aux amis suisses pour se faire conduire dans le Val de Bagnes.

« Il est, aux confins de la Suisse et de l'Italie, une vallée aux pâturages riches et fleuris... »

f.-g. g.

Séance de la Murithienne

Séance du mardi 27 novembre 1962, à 20 h. 15, au bâtiment de chimie, av. du Nord, à Sion.

Communications scientifiques : « A l'intérieur, hors et au-delà de l'univers perceptible », par M. le Dr A. Sierro.

Présentation de clichés en couleur : Zinal, Val d'Illiez, Chamason, par M. I. Mariétan.

Cheminots valaisans au Tessin

SION (FAV) — Deux employés CFF de la gare de Sion viennent de participer durant trois jours à un cours d'instruction syndicaliste des agents de gare, organisé par la Fédération suisse des cheminots (SEV). Ils ont donc représenté la section valaisanne à ce cours, qui réunissait à Brenscino, près de Brissago, plus d'une centaine de délégués de toute la Suisse.

Martigny et les environs

Décisions du Conseil municipal de Martigny

Au cours de ses séances des 17 septembre, 8 octobre, 22 octobre et 12 novembre, le Conseil municipal a notamment :

1. arrêté le programme des manifestations et lotos comme déjà publié ;
2. approuvé quelques mesures de réorganisation aux écoles communales ;
3. décidé de rembourser par annuités de Fr. 10.000.— au Martigny-Sports les frais d'éclairage du stade qui seront avancés par cette société ;
4. décidé le bitumage de divers chemins de campagne au Capiroz, aux Bonnes Luites et à la Bâtiaz ;
5. cédé la gérance du « Legs Aubert » au Conseil bourgeois ;
6. désigné une commission chargée de déterminer les plus-values découlant de la construction de la déviation de la route cantonale ;
7. mis à l'enquête, en accord avec Martigny-Bourg, le plan d'extension ;
8. pris acte des travaux qui seront entrepris par la direction des travaux de l'oléoduc en vue de protéger le bassin sourcier des « Marioty » ; adjugé à l'entreprise Conforti Frères les travaux de maçonnerie du bâtiment principal du nouveau groupe scolaire ;
9. entamé des pourparlers avec la Lonza S. A. en vue de la reprise du réseau de cette société par la commune ;
10. modifié l'organisation de ramassage des ordures en confiant à MM. Denis Favre et fils la totalité de cette organisation, y compris l'engagement des ouvriers nécessaires pour ce service ;
11. approuvé les dispositions provisoires prises dans le cadre de la signalisation des nouveaux carrefours

créés par la déviation de la route cantonale ;

13. pris acte de la décision du Conseil d'Etat approuvant le plan d'alignement du quartier de la Maladière et autorisant notamment l'expropriation de la place de ce nom ;
14. adopté le budget pour l'année 1963 avec une excédent de dépenses de Fr. 195.978,65 ;
15. approuvé un contrat de vente d'un terrain de 5000 m² à la maison Danzas S.A., terrain à prélever en « Verdun » en bordure de celui déjà vendu aux Douanes Suisses ;
16. adopté un nouvel article 3 bis du règlement sur la police des constructions en attendant la révision générale de celui-ci ;
17. décidé de convoquer l'assemblée primaire pour le 3 décembre 1962 en vue d'examiner ces trois derniers objets.

L'administration.

Assemblée primaire

SAXON (St). — L'assemblée primaire de la commune de Saxon a été fixée au samedi 1er décembre à 19 h.

L'ordre du jour est le suivant :
1) Lecture du protocole de la dernière assemblée.
2) Budget pour l'année 1963.
3) Divers.

Diplôme de piano

MARTIGNY-VILLE. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Danièle Métral, élève de Mlle Monique Fessler, professeur de piano, a obtenu un diplôme de perfectionnement, avec félicitation du jury, à l'Institut de Ri-beaupierre, à Lausanne.

Nos compliments à la jeune artiste, à laquelle nous présentons nos vœux sincères pour une brillante carrière.

Connaissance du monde

MARTIGNY (Pepin). — Dans un récent article paru dans un autre journal, mon ami VD. prétendait qu'à Martigny nous sommes moins béotiens qu'on ne le dit. Je ne sais s'il a confirmé son opinion en voyant les rares spectateurs qui garnissaient avec peine les dernières rangées de la salle.

Malgré une bonne publicité et le geste généreux des services culturels de la Migros, qui ont glissé un bon de réduction dans chaque boîte aux lettres, seul un public restreint est venu écouter la conférence de Jean Raspail.

Son film est merveilleux et ses commentaires font de « Terres saintes et profanes » une leçon de foi et d'humilité.

Séance d'information arboricole

FULLY (FAV). — Une séance d'information sera donnée ce soir jeudi, à 20 heures, à la salle du Collège par la station cantonale d'arboriculture en collaboration avec la sous-station fédérale à Châteauneuf. Les points arboricoles suivants seront traités :

1) Choix des porte-greffes ; 2) Distances de plantations ; 3) Choix des formes et descriptions de chacune d'elles : haie fruitière (Parmettes), le fuseau et le buisson.

† M. Jules Oberson

SAXON (St). — Mercredi matin, la population de Saxon et des environs apprenait, avec stupeur le brusque décès de M. Jules Oberson.

Le défunt était âgé de 71 ans. Il avait évolué avec courage une très belle famille.

Nous présentons à la famille si cruellement frappée l'expression de notre vive sympathie.

Tribune libre

Pour la sécurité routière et le développement de la commune

ST-LEONARD. — Nous sommes tous d'accord : des solutions s'imposent pour interrompre la trop longue série des accidents sur la route cantonale à travers notre village. J'ai fait des propositions dans ce sens. D'autres également.

La presse s'intéresse à ce grave problème et l'on ne peut que s'en féliciter. Alors que tous veulent tirer à la même corde pour obtenir un résultat, même par des moyens divergents, on ne peut que regretter le ton plaisant donné à certaine information d'un récent accident, heureusement sans accident de personne.

Ne vaudrait-il pas mieux que toutes les bonnes volontés s'unissent, dans un esprit de collaboration, pour sauvegarder des vies humaines menacées sur la route ? La mienne est acquise entièrement dans ce sens.

Hermann Nigg.

Un escroc qui téléphone

SION (FAV). — Un escroc travaille actuellement de la façon suivante : se faisant passer pour diverses personnalités d'une commune, il appelle certaines personnes en leur fixant un rendez-vous dans un café pour liquider une petite facture, généralement de petites sommes. Les personnes qui recevraient de pareils coups de téléphone devront prendre immédiatement contact avec la police cantonale.

GRAIN DE SEL

Les jouets volés...

— Ménandre, que pensez-vous de cette information : on nous signale, depuis quelques semaines, des vols de jouets d'enfants.

— Où ça ?

— Mais à Sion, mon cher. Dans notre ville.

— Ce sont des voleurs qui pénètrent par effraction dans les magasins de jouets...

— Non ! Les jouets que l'on vole sont ceux que les enfants oublient dans le jardin de la maison de leurs parents. Vous savez comment sont les gosses. Ils sont pressés quand il est l'heure d'aller jouer dehors. On part en trottinette, en draine ou avec un tricycle. On revient. On laisse les machines devant la porte ou au milieu du jardin. Si c'est une auto, on la « gare » dans un coin, en plein milieu du chemin, pour faire « comme papa » qui laisse stationner sa voiture n'importe où, même à côté d'un disque d'interdiction de stationner.

— Et puis voilà : quelqu'un passe pas là, voit la draine ou la trottinette et s'en empare. Ouais ! Je vois ça d'ici... Ben ! Entre nous soit dit, cela ne m'étonne pas.

— Quoi !... Qu'est-ce que vous dites ?

— Je dis que cela ne m'étonne pas. Ne faites pas l'étonné.

— C'est votre propos qui m'étonne.

— Reprenez vos esprits !... Là...

Ça y est !... On vole des jouets oubliés dans le jardin ou sur la rue. Primo : ces machins-là n'ont rien à faire hors de la maison. Les enfants les sortent. Bon ! Ils n'ont qu'à les rentrer, à les remettre après usage. Ains, pas de vol possible... Secundo : Les parents n'ont qu'à confisquer les jouets que messieurs les jeunes paresseux ne veulent pas « réduire ».

— Le problème du vol n'est pas résolu.

— Ma fi non, mais que l'on ne vienne pas pleurer parce qu'un voleur a « remis » ce que les autres laissent « trainer ».

— C'est ça, prenez le parti des voleurs...

— Dieu me garde !

— On voit que vous êtes souvent avec Monsieur le Préfet d'Alèves.

— Pourquoi ? Il n'a absolument rien à voir avec ces histoires.

— Je le sais bien. Mais il dit toujours, quand on le quitte : Dieu te garde !

— C'est une formule fort gentille et bien plaisante. Elle me plaît.

— Oui. Mais Dieu sait ce qui pousse les gens à voler des jouets d'enfants.

— Vous ne vous rendez pas compte, mon vieux, que Noël approche...

— Je ne vois pas le rapport.

— Bon sang ! Croyez-vous que tous les pères de famille peuvent acheter des jouets à leurs mioches. Il existe des pauvres diables, sensibles, qui souffrent de penser qu'ils n'ont pas le sou pour offrir un cadeau à Noël à leurs enfants. De voir trainer un tricycle, ça les dispose au vol. Et ils volent maintenant pour avoir le temps de rafistoler le jouet, de le repeindre, de le remettre en état de marche et de lui donner l'aspect du neuf...

— Vous délirez, mon ami. Nous ne sommes pas en période de grande misère collective.

— Certes non. Ni vous ni moi, encore moins d'autres Sédunois, manquerons d'argent pour acheter un petit cadeau de Noël à nos bambins. Mais, quoique vous en pensiez, je vous affirme que des pères et des mères de famille, chez nous, en dépit de la haute conjoncture, se triturent le ciboulot pour trouver un palliatif à leur carence économique en vue des fêtes de Noël. Rien dans les poches... Le portemonnaie à sec.

— On se débrouille... On fait appel au Service social... Mais on ne vole pas, surtout pas des jouets d'enfants.

— C'est facile à dire. Faire appel à quelqu'un, cela veut dire, en clair, mendier.

— Pas nécessairement !

— Vous connaissez mal la fierté des pauvres bougres. Mendier est synonyme de honte.

— Voler, c'est tout aussi honteux, non !

— Ils ne volent pas, ils chapardent. Nuance ! Et puis, que voulez-vous que je vous dise, moi. On nous a bien volé une jeep d'enfant et d'autres jouets encore. Tant pis pour nos gosses. Ils en seront privés. Ça leur apprendra cette discipline de base qu'est L'ORDRE.

Isandre.

Chefs de pupitre

Le cours de perfectionnement pour chefs de pupitre a lieu le dimanche de 14 h. à 17 h.

Prière de s'inscrire au secrétariat du Conservatoire, rue de la Dixence, tél. 2 25 82 ou se présenter le dimanche salle No 3.

Sierre et le Haut-Valais

M. Joseph Bossotto, nouveau chevalier de l'ordre de la République italienne, est fêté par ses amis

BRIGUE — Nombreux étaient les amis de M. Joseph Bossotto qui se sont réunis, hier soir, à l'hôtel Londres pour fêter sa nomination comme chevalier de l'ordre de la République italienne. Les invités à cette fête familiale furent agréablement bien reçus par M. Ezio Dini, le sympathique secrétaire du vice-consul.

La joie parmi les participants était déjà grande lorsqu'un apéritif des plus soignés leur fut servi dans une ambiance toute méridionale. Après avoir participé à un banquet admirablement bien servi par le patron de l'établissement, M. Pacozzi, les convives, parmi lesquels on reconnut MM. Mazzini, vice-consul d'Italie; Michlig, président de Naters; Battaglia, prêtre de la colonie italienne, et le professeur Di Francesco, le nouveau titulaire de cette distinction honorifique fut tout d'abord félicité par sa filleule, une enfant grande comme une pomme, qui lui décerna un magnifique bouquet de fleurs. La petite Corinna, fille de M. Dini, fut tout spécialement applaudie pour son poème qui alla droit au cœur de M. Bossotto.

Au dessert, M. Mazzini retraça la vie pas toujours facile des débuts de la famille Bossotto lorsqu'elle quitta la terre d'Asti pour venir habiter la Suisse où aujourd'hui le nouveau chevalier bénéficie de la considération générale. Après quoi, le représentant du gouvernement italien, en l'occurrence M. Mazzini, décerna à M. Bossotto la distinction si méritée. Ce dernier, fort ému, remercia tous ses amis, avant que M. Germanini donne connaissance des nombreux télégrammes adressés à l'intéressé, tout en félicitant l'heureux élu en lui remettant un magnifique souvenir de la colonie italienne, dont justement M. Bossotto est l'estimé président.

La parole fut ensuite donnée à M. Hermann Dulio, qui, au nom de la jeunesse, récompensa l'intéressé d'un cadeau qui lui rendra d'éminents services. Le Père Battaglia se fit un devoir de féliciter le nouveau chevalier en mettant l'accent sur les mérites qui ont amené ce dernier à une haute distinction. M. Michlig, ami de l'élu et président de Naters, dans une envolée oratoire dont il a le secret, apporta ses vœux personnels et ceux de la commune qu'il dirige et où M. Bossotto a passé le plus clair de sa vie.

Tandis que le représentant de la presse, au nom de cette dernière et au nom du Cercle romand, dont le détenteur de cette distinction est le membre d'honneur, remercia les organisateurs de cette agréable soirée, tout en félicitant chaleureusement la brave Pinyin.

Til.



M. Bossotto et son épouse.

Oeuvre de garnements

BRIGUE (Tr). — Des réparations ayant été nécessitées à la canalisation se trouvant sous la route de la Burgschaft, cette artère a dû être partiellement fermée à la circulation. Pour ce faire, une barrière y a été apposée ainsi qu'un signal interdisant le mouvement de véhicules à moteur. Or, des garnements n'ont rien trouvé mieux que d'arracher ces barrières et de détériorer ce signal.

Tandis qu'à la piscine, plusieurs verres colorés des murs entourant l'installation y ont été brisés. Espérons que la police arrivera une fois à mettre la main sur ces garnements qui se sont déjà signalés à plusieurs reprises par des gestes imbéciles.

Tombé du train

BRIGUE (Tr). — M. Mettan Marcel, chef de train à St-Maurice, qui assumait le service dans un train international venant d'Italie est tombé du fourgon peu avant l'arrivée à Brigue et pendant que le convoi était en marche. Relevé avec des blessures à la tête, le malheureux a été transporté à l'hôpital de Brigue, où il a été soigné avant de rejoindre son domicile.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à ce sympathique fonctionnaire qui doit d'avoir la vie sauve grâce à sa présence d'esprit.

Assemblée de la laiterie

NATERS (Tr). — Les membres de la laiterie de l'Alpe Bel se sont réunis dernièrement dans l'ancienne maison d'école pour leur assemblée générale annuelle. Tout en reconnaissant les résultats encourageants enregistrés par cette société, les participants prirent une part active à la discussion qui eut lieu concernant l'amélioration qu'il y aurait lieu d'apporter dans la fabrication du fromage.

Bravo aux Arts et Métiers

MONTANA (Bl). — Nous avons annoncé dans l'un de nos derniers numéros que les rues de Montana seraient illuminées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette initiative, due à la Société des Arts et Métiers, a obtenu un plein succès, puisque les communes de Montana et de Randoigne, la Société de développement de Montana, les services industriels et des entreprises d'électricité de la place y apporteront leur collaboration.

Succès de l'emprunt Lonza

L'émission de l'emprunt 3 3/4 % de Lonza SA, de 30.000.000 de francs s'est terminée avec succès. Les souscriptions recueillies ont dépassé largement le montant de l'emprunt, de sorte que les attributions devront être partiellement réduites.

Noces de diamant

ZERMATT (Tr) — Les époux Joseph Julien-Imboden viennent de fêter dans la station du Cervin leur 60 ans de mariage, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. La fanfare du village avait également tenu à participer à la joie des jubilaires que nous félicitons chaleureusement.

Les musiciens se réunissent

VISPERTERMINEN (Tr) — C'est dimanche prochain que les délégués de la Fédération des musiques du district de Viège se réuniront dans le village du vin « qui donne aux jambes » pour leur assemblée générale annuelle. A ces braves musiciens, nous souhaitons le meilleur de nos succès.

Mutations dans la police

LOECHE-LES-BAINS (Tr). — Nous apprenons que le gendarme Siegfried Jossen, qui fonctionnait comme représentant de la loi dans la station, vient d'être, pour des raisons de santé, transféré à La Souste. Pour le remplacer, on a fait appel à l'agent Strebel qui, jusqu'à ce derniers jours, faisait partie de la brigade de Viège.

Ensevelissement de M. Daniel Théodoloz

GRONE (Fav). — Une foule émue de parents, d'amis et de connaissances avait tenu à accompagner dans sa dernière demeure la dépouille de M. Daniel Théodoloz.

Hier, en effet, toute le village de Grône remplissait la belle église pour la circonstance. Nous avons remarqué parmi l'assistance de nombreuses personnalités radicales.

Morts subites

BRIGUE (Fav). — Nous venons d'apprendre les décès survenus subitement de MM. Heinrich Schnydrig, de Lalden, âgé de 73 ans et Moritz Glaisen, de Ried-Brigue, qui s'est éteint au bel âge de 93 ans, alors que rien ne laissait prévoir une issue aussi rapide.

Exposition d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie

VIEGE (M.M.) — Prévue pour les 15 et 16 décembre prochains, cette importante exposition cantonale de lapins, poules et pigeons aura lieu à Viège. C'est au syndicat des éleveurs locaux qu'a été confiée l'organisation de ces deux journées. Présentés à Viège en 1957 pour la seconde fois dans la localité, les animaux avaient été exposés dans la halle de gymnastique également pendant deux jours.

Ils reprendront en décembre le même chemin mais la taxation des meilleurs éléments tout comme la distribution des prix se fera avant l'ouverture de l'exposition au public. De ce fait les visiteurs pourront le samedi déjà féliciter les meilleurs éleveurs venus des différentes régions de notre canton.

Ce genre de manifestation a toujours eu beaucoup de succès et ce sont par centaines que jeunes et vieux défilent à nouveau devant ces sympathiques animaux domestiques.

Les organisateurs mettront tout en œuvre pour que cette exposition de décembre se déroule dans les meilleures conditions et ont fixé la date du 30 novembre pour les annonces des exposants. Ces dernières, devront être

expédiées à Monsieur Konrad Walpen, maître à l'Ecole d'Agriculture du Haut-Valais qui a pris la tête du comité d'organisation.

Toutes nos félicitations aux amis les éleveurs, espérons que leur manifestation annuelle connaisse le succès qu'elle mérite. MM.

On skie déjà

ROSSWALD (Tr) — Depuis une dizaine de jours déjà, la charmante station de Rosswald est animée par la présence de nombreux skieurs qui profitent des excellentes conditions de neige qui y règnent. En effet, après avoir neigé abondamment dans la région, un froid vif a gelé la masse qui est actuellement recouverte de quelques centimètres de neige poudreuse. Ce qui fait la joie des nombreux amateurs de ce sport d'hiver par excellence qu'est le ski.

La liaison est rétablie

ZWISCHBERGEN (Tr) — Chacun sait que le petit village situé en-dessous de Gondo se trouvait complètement isolé du reste du monde par suite des avalanches qui avaient obstrué la route qui le relie à Gondo. Or, grâce au puissant chasse-neige et aux machines modernes qui ont été mis à la disposition par un entrepreneur haut-valaisien, la liaison a de nouveau été rétablie. Liaison qui, pour être maintenue pendant l'hiver, pose toujours de graves problèmes aux habitants de la région tant les avalanches sont nombreuses sur ce passage difficile.

Inauguration de la Maison des Eclaireuses

SEMBRANCHER — Les responsables de la fête remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, tant par leur zèle que par leur dévouement, les ont secondées dans leur travail d'organisation. Elles adressent également et surtout un grand merci aux nombreux participants dont l'enthousiasme et la grande générosité ont assuré la réussite complète de cette fête.

Voici le nom qui a été retenu pour le chalet : Chante-Joie. Il a été proposé par le Révérend Père Mudry, Bouveret, aumônier EMT, qui reçoit ainsi le sac de couchage.

Numéro sorti pour la pièce d'or : 77. Elle a été gagnée par Mme Th. Spahni.

La cabane sera ouverte du 26 décembre au 6 janvier. Toute personne désirant y passer quelques jours de vacances peut s'informer auprès de Mlle Odile Saudan, av. de la Gare, Martigny.

St-Maurice et le district

Accrochage

MASSONGEX (Fav). — Sur la route Monthey-Massongex, une collision s'est produite entre une auto conduite par M. Emile Stadelman et une autre pilotée par M. Granger Claudy de Troistorrens. Cette collision est due au fait que M. Emile Stadelman bifurquait sur la gauche pour suivre une autre voie. Les dégâts sont très importants.

Après une chute mortelle

VERNAYAZ (Fav). — Dimanche 18 novembre, une foule de parents, d'amis et connaissances, conduisait à sa dernière demeure M. Jean Revaz, décédé accidentellement.

C'est en effet, jeudi 15 novembre, vers 21 heures, qu'une nouvelle tragédie venait serrer nos cœurs et que le représentant de Dieu dans notre paroisse, avait le pénible devoir d'annoncer à cette si bonne famille, le terrible accident qui venait de ravir leur père bien aimé.

Personne ne pouvait y roire, pourtant, comme de coutume il était parti vers 11 heures sur son vélo, pour prendre son travail à l'usine à Martigny. Le soir, sa journée terminée, il quittait son usine vers 20 h. 10, puis le voila à peine parti, roulant bien à sa droite sur la nouvelle route, un train routier l'a frappé mortellement. Pourtant à la maison sa femme et ses enfants attendaient, hélas, il ne devait plus revenir, une tragédie terrible était accomplie et l'épreuve cruelle devait s'abattre sur cette famille.

Nous réitérons à la famille l'expression de nos sincères condoléances.

Arrestation d'un dangereux cambrioleur

VERNAYAZ (Fav). — La police cantonale a procédé le 20-11-62 à l'arrestation du nommé Oswald Pignat, né en 1922, de Vouvry, qui a reconnu être l'auteur de nombreux cambriolages de chalets dans la région de Montana et de Crans.

La police cantonale aurait fait parvenir aux journaux un communiqué à ce sujet. Malheureusement, ce pli ne nous est pas arrivé (!)



La Classe 1890 a le regret de faire part à ses membres du décès de

MONSIEUR

Joseph BERARD

président de la classe

Les contemporains sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu en la Cathédrale de Sion, le vendredi 23 novembre à 11 heures.

Très touchée par les nombreuses marques d'estime et de sympathie témoignées à l'occasion de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Alfred FERRERO

commerçant

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa grande épreuve, par leurs prières, leur présence, leurs messages et leurs envois de couronnes et de fleurs.

Sion, novembre 1962.

La famille de

MADAME

Joséphine BENEY-REY

à Sion

dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, exprime ses sentiments de profonde reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs affectueux messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs, lui ont été d'un grand soutien moral au cours de la dure épreuve qu'elle vient de traverser.

Elle adresse un merci spécial à la Comp. P.A. 103.



Madame Maria Bérard-Uldry, à Sion; Monsieur et Madame Gaby Bérard et leurs enfants Michel, Suzanne et Patrick, à Sion;

Monsieur Charles Bérard, à Levrone-Vollèges;

Monsieur et Madame Léonard Uldry et famille, à Berlens (Frbg);

Monsieur et Madame Louis Uldry et famille, à Berlens (Frbg);

Madame et Monsieur Louis Rochat et famille, à Berlens (Frbg);

Madame et Monsieur Henri Perroud et famille, à Berlens (Frbg);

Madame et Monsieur Bovay-Uldry, à Lausanne;

Madame et Monsieur Marcel Pythou et famille, à Berlens (Frbg);

Monsieur et Madame Henri Bruchez et famille, à Sion et Genève;

Monsieur Georges Bruchez, à Saxon;

Monsieur et Madame René Bruchez et famille, à Saxon;

Monsieur et Madame Henri Bérard et famille, à Fully et Lausanne;

Monsieur Louis Bérard, à Levrone-Vollèges;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph BERARD

leur bien-aimé époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 21 novembre à l'âge de 72 ans, après une longue maladie chrétienne supportée et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, à la Cathédrale, le vendredi 23 novembre 1962 à 11 heures.

Domicile mortuaire: Condémines.

P. P. L.



Madame Jules Oberson-Bruchez, à Saxon;

Madame et Monsieur Edouard Tornay-Oberson et leurs enfants Jean-Charles, Eliane et Denise, à Saxon;

Monsieur et Madame Denis Oberson-Gaillard et leurs enfants Bernard, Myriam, Annelise et Claude, à Saxon;

Monsieur et Madame André Oberson-Anthamatten et leurs enfants Pierre-André, Jacqueline et Jean-Michel, à Saxon;

Madame et Monsieur Antoine Mermillod-Oberson et leurs enfants Marie-Claude, André et Martine, à Vernier;

Madame et Monsieur Louis Barman-Oberson et leurs enfants Philippe, Monique et Jean-Pierre, à St-Maurice;

Mademoiselle Claudine Oberson, à Saxon;

Madame Veuve Berthe, Oberson-Schweickhardt et famille, à Paris;

Madame Veuve Louise Felley-Bruchez, ses enfants et petits-enfants, à Saxon et Genève;

Monsieur Alfred Bruchez, à Saxon;

Madame et Monsieur Prosper Burnier-Bruchez, à Orsona (Chili);

Madame et Monsieur Arsène Vouilloz-Bruchez et leurs enfants, à Saxon; ainsi que les familles parentes et alliées Oberson, Burnier, Bruchez, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Jules OBERSON

leur très cher époux, père et beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, survenu après une longue et cruelle maladie le 21 novembre, à l'âge de 71 ans, et muni des secours de notre sainte mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le vendredi 23 novembre 1962.

Départ du cortège funèbre à 10 h. 30 du collège.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME

Marguerite BAGNOUD

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur visite, messages et envois de fleurs, l'ont assistée dans sa douloureuse épreuve.

Macmillan et le litige indo-chinois

Les Indiens négocient seuls

LONDRES (Afp). — La Grande-Bretagne serait heureuse qu'un règlement pacifique juste et honorable du litige sino-indien puisse être conclu, a déclaré hier M. MacMillan à la Chambre des communes.

Interrogé par M. Hugh Gaitskell, leader de l'opposition travailliste, le premier a souligné que l'Inde pour sa part avait toujours favorisé une issue pacifique. Il a indiqué que selon une déclaration de M. Nehru au Parlement indien, le gouvernement de Delhi n'avait toujours par été informé officiellement des propositions chinoises pour un cessez le feu et un retrait militaire à partir du premier décembre prochain.

En dépit des questions répétées de nombreux députés, M. MacMillan s'est catégoriquement refusé à formuler une opinion sur la proposition chinoise de retrait aux positions occupées en date du 7 novembre 1959.

Approuvé sur ce point par M. Hugh Gaitskell, le premier ministre a déclaré qu'il appartenait au gouvernement indien d'évaluer l'offre des Chinois. Répondant au travailliste de gauche M. Sydney Silverman, M. MacMillan a déclaré « naturellement un cessez-le-feu est toujours le bienve-

nu si toutefois il est observé ». En ce qui concerne l'évacuation chinoise au delà de la ligne MacMahon, je dois faire remarquer que si ceci est vrai pour le secteur oriental de l'Inde, la situation n'est pas la même dans la région également importante de Ladhak ».

Le premier ministre n'a pas caché d'autre part que l'offre chinoise avait causé une certaine surprise à Whitehall. C'est « un fait inattendu », a-t-il dit.

Rappelant qu'une mission britanni-

que avait quitté hier Londres pour la Nouvelle-Delhi, M. MacMillan a précisé que le ministre des relations avec le Commonwealth M. Duncan Sandys, avait tout d'abord songé à se rendre lui-même en Inde et au Pakistan. La maladie, a observé M. MacMillan (M. Sandys est souffrant depuis quelques jours), l'en a empêché mais il espère se rendre à Delhi au cours du week-end prochain.

Le premier ministre n'a pas fourni de réponse précise au leader de l'opposition qui lui demandait s'il ne serait pas souhaitable d'envoyer en Inde entre temps, une autre personnalité ministérielle britannique.

En réponse à un travailliste, M. MacMillan a observé que contrairement à l'impression de certains, il ne serait nullement impossible que les Nations Unies soient saisies de l'affaire sino-indienne bien que la Chine populaire ne soit pas représentée à l'ONU. La guerre de Corée, a déclaré le premier ministre, constitue à cet égard un précédent. Le premier ministre a insisté longuement d'autre part sur le fait que des consultations constantes se poursuivent entre la Grande-Bretagne, l'Inde et différents pays du Commonwealth d'une part, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'autre part.

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle voit dans les résultats du premier tour des élections législatives la volonté de rénovation politique manifestée par le pays lors du référendum du 28 octobre dernier, a déclaré, à l'issue du Conseil des ministres qui a siégé mercredi, M. Christian Fouchet, porte-parole du gouvernement.

Le ministre de l'Information, après avoir indiqué la profonde satisfaction que le général de Gaulle avait exprimée devant les résultats enregistrés, a précisé que celui-ci ne prendrait pas la parole avant le

ves, le premier ministre M. Georges Pompidou, devant, dans la soirée même, en entretenir le pays au cours d'une interview radiotélévisée.

Évoquant l'exposé de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances et des Affaires économiques, M. Fouchet a indiqué que, malgré les augmentations de dépenses (700 millions de NF approximativement) dues principalement à l'augmentation des fonctionnaires, des allocations familiales et d'un ensemble de mesures sociales, le projet de bud-

Déclaration de M. Fouchet sur les élections françaises

deuxième tour qui doit avoir lieu dimanche prochain 25 novembre.

Ainsi que le mentionne le communiqué publié à l'issue des délibérations gouvernementales, « dans la mesure même où ce second tour de scrutin confirmera le premier, le président de la République considère que la continuité de l'Etat, la stabilité et l'efficacité des pouvoirs publics seront désormais assurés. Par là même pourra se poursuivre et se développer au-delà des progrès économique et social et s'affirmer au-delà de la situation internationale de la France. »

Le porte-parole du gouvernement ne s'est pas étendu davantage sur la question des élections législati-

get 1963 déjà mis au point ne prévoyait pas d'impôts nouveaux.

Ces dépenses seront couvertes par les plus-values fiscales provenant de l'expansion économique plus forte qu'il n'était initialement prévu. Ainsi, a dit le porte-parole du gouvernement, l'équilibre financier prévu sera maintenu en dépit des modifications apportées au budget 1963.

La situation internationale et notamment le conflit sino-indien ont fait l'objet d'un exposé de M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, mais le ministre, a indiqué simplement le porte-parole du gouvernement, « a fait un classique tour d'horizon ».



Avant l'annonce du cessez-le-feu, ce document nous est parvenu par béliro du front sino-indien. Il montre des soldats indiens en mouvement au col de Se-La, qui tombera plus tard aux mains des Chinois.

Un soldat français trahit son pays en donnant des plans de défense à un colonel roumain

PARIS (Afp). — Le soldat de deuxième classe Pierre-Henri P., 26 ans, mobilisé depuis 5 mois à la 46^{me} compagnie du quartier général de l'OTAN à Fontainebleau, a été écroué mardi soir sous l'inculpation de divulgation de secrets militaires au profit d'une puissance étrangère après avoir été présenté devant le procureur de la République.

En mai 1961, au cours d'un dîner-débat, P., qui demeurait alors à Reuil et qui travaillait en qualité de premier clerc chez un avoué parisien, fit la connaissance d'un lieutenant-colonel roumain attaché militaire près de l'ambassadeur de Roumanie à Paris. Par la suite, les deux hommes se lièrent d'amitié et se revirent fréquemment.

C'est pourquoi, il y a cinq mois, quand P... fut appelé sous les drapeaux, il ne cacha pas à son ami que ses connaissances de droit lui avaient permis d'être affecté auprès du conseiller juridique de l'état major

Centre-Europe. Le lieutenant-colonel lui demanda alors de lui fournir les plans de défense de l'OTAN des pays occidentaux.

Samedi dernier, quand il fut arrêté après une longue surveillance par des inspecteurs de la DST, P... affirma n'avoir jamais livré les plans. Toutefois, il reconnut avoir verbalement donné les grandes lignes du fonctionnement du système de défense de l'OTAN.

Quand au lieutenant-colonel, que la police souhaitait voir expulser, il a quitté Paris pour Bucarest il y a deux mois.

La station spatiale se dirige vers Mars

MOSCOU (Reuter). — L'agence Tass rapporte que la station cosmique soviétique lancée il y a trois semaines en direction de la planète Mars se trouvait mercredi à 7.250.000 km de la terre. Le principal problème qui se pose aux savants soviétiques est de maintenir les communications par radio avec ce laboratoire volant pendant les sept mois de son voyage. La station a traversé la ceinture van Allen-Vernov, saturée de particules d'énorme énergie, et est entrée maintenant dans le domaine inexploré de l'univers.

L'URSS appartient à l'Occident, tel a été l'essentiel d'une déclaration de lord Home

OXFORD (AFP) — « Un jour, et peut-être plus tôt qu'on ne le pense, les dirigeants de l'Union soviétique se rendront compte que leur pays appartient à l'Occident », a déclaré mercredi soir lord Home, ministre britannique des Affaires étrangères.

Le ministre, qui parlait devant l'Association conservatrice de l'Université d'Oxford, a précisé qu'il envisageait « la transformation de la doctrine stérile et négative de la coexistence en une coopération active avec tous les pays d'Europe actuellement communistes et parmi ceux-ci l'URSS ».

Parlant de Cuba, lord Home a indiqué qu'au moment culminant de la

Arrestation d'un ancien chef de la Gestapo qui vivait dans un grenier depuis 17 ans

LILLE (Afp). — Condamné à mort par contumace en septembre 1945, un ancien auxiliaire français de la Gestapo, Jacques Vasseur, 42 ans, a été arrêté il y a quelques jours, au domicile de sa mère, à la Madeleine-lez-Lille, apprend-on hier.

Depuis 17 ans, Jacques Vasseur, qui avait réussi à se procurer une fausse identité, vivait caché dans un réduit obscur aménagé dans le grenier.

Depuis sa condamnation, les gendarmes de la Madeleine se rendaient périodiquement dans le petit pavillon de banlieue de la mère de Vasseur. « Je n'ai toujours pas de nouvelles de mon fils, répondait-elle invariable-

ment. Il est certainement mort... »

Mais, il y a quelques jours, la chance fut du côté des gendarmes. Vasseur, surpris par leur visite, n'avait pas eu le temps de se cacher. Il fut cependant laissé en liberté provisoire en attendant que le président du tribunal militaire de Lille établisse un mandat d'arrêt.

De sa prison « volontaire », Vasseur a été transféré hier à celle, bien réelle, de Looz-lez-Lille. Ce ne fut pas sans mal. En effet, l'ancien chef des services spéciaux de la Gestapo d'Angers qui avait reçu sa formation nazie à l'école supérieure de la police de Berlin, n'avait depuis 17 ans jamais, même la nuit, mis les pieds hors de la petite maison aux volets toujours clos. Aussi, quelle ne fut pas sa frayeur lorsque, entre deux gendarmes, il fut mis en présence de l'intense circulation automobile de la banlieue lilloise et des immeubles à étages multiples qui ont poussé comme des champignons au cours des dernières années. Derrière les murs épais de sa nouvelle prison, Vasseur se sentira peut-être plus à l'aise en attendant que la justice se prononce.

12 avions de transport américains pour l'Inde

WASHINGTON (Reuter) — Les Etats-Unis d'Amérique du Nord ont annoncé mercredi l'envoi de douze gros avions de transport en Inde. Ces appareils, avec équipages américains, pourront transporter rapidement les troupes indiennes et leur matériel de guerre. On précise à Washington que même en Inde ces « C-130-Hercules » seront pilotés par des aviateurs américains. La décision d'envoyer ces quadrimoteurs à turbopropulsion a été prise à la suite d'une demande urgente du gouvernement de Delhi.

Mort hier du commandant Kieffer, le premier fusilier à débarquer sur la côte normande

PARIS (AFP) — Le 6 juin 1944, le lieutenant de vaisseau Philippe Kieffer, à la tête du premier bataillon de fusiliers marins-commandos, débarqua, le premier, sur la côte de Normandie à Ouistreham.

Le commandant Kieffer — c'est le nom sous lequel il se rendit célèbre — est mort la nuit passée, à Corneilles-Parisis. Il avait 64 ans. Avec lui disparaît l'une des figures les plus populaires de la France combattante.

Né le 24 octobre 1899, à Port-au-Prince (Haïti), Philippe Kieffer devait entrer dans la marine en octobre 1939. Nommé enseigne de vaisseau de 1^{re} classe le 1^{er} décembre 1941, il fut successivement promu lieutenant de vaisseau le 1^{er} janvier 1943, capitaine

de corvette de réserve le 4 septembre 1944, et capitaine de frégate le 1^{er} janvier 1954. Il avait été démobilisé en octobre 1946.

Dans son livre « Le jour le plus long », Cornélius Ryan raconte la prise du casino de Ouistreham par le commando Kieffer.

Voici le texte de la citation à l'ordre de l'armée de mer dont fut l'objet, à la suite du débarquement de Normandie, le 1^{er} bataillon de fusilier-marins-commandos, que commandait le lieutenant de vaisseau Kieffer : « Sous les ordres du lieutenant de vaisseau Kieffer, a débarqué le premier, à Ouistreham, le 6 juin 1944, sur une côte puissamment défendue et sous un feu violent. A neutralisé les défenses ennemies et atteint tous les objectifs qui lui étaient assignés au prix de pertes très lourdes. A fait preuve d'un allant magnifique et du plus bel esprit de sacrifice ».

Compagnon de la Libération, commandeur de la Légion d'honneur (avec quatre citations à l'ordre de l'armée de mer), titulaire de la Military Cross, le capitaine de frégate Kieffer avait tout récemment assisté, en uniforme, à la présentation du film tiré de l'ouvrage de Ryan. Les spectateurs, au Palais de Chaillot, lui avaient fait une ovation.

Les obsèques du commandant Kieffer auront lieu lundi prochain à Grandcamp-les-Bains, en Normandie.

Condamnation de ravisseurs

VARESE (Afp). — Après plus de deux heures de débat, le tribunal de Varese a condamné les auteurs de l'enlèvement de M. Isu Elias, vice-consul d'Espagne à Milan, à des peines de détention allant de 7 mois et 20 jours à 5 mois, avec sursis.

Le tribunal a tenu compte des circonstances atténuantes et a estimé que les accusés avaient agi pour « des motifs d'une valeur morale et sociale particulière ».

Enfin, outre le sursis, le tribunal a accordé aux jeunes gens la non-inscription de la peine sur le casier judiciaire.

Un seul accusé, M. Vaccari, a été acquitté.

Avion écrasé au Laos

VIENTIANE (Afp). — Un avion bimoteur français « Beacherft », de la compagnie Lao Air Transport, piloté par un aviateur français, Paul Dericourt, s'est écrasé mardi près de Sayaboury (170 km au nord de Vientiane).

Le pilote et ses 3 passagers, deux Laotiens et un Chinois, ont péri. Paul Dericourt, bien connu dans tout l'Extrême-Orient, était âgé de 50 ans. Ancien commandant de la France libre, il avait été chef-pilote d'Air-France, après avoir servi dans la RAF.

Naufrage d'un chalutier

Le chalutier espagnol « de Jesus » a fait naufrage dans le golfe de Biscaye. Les 12 marins de l'équipage ont péri.

Par un message capté à St-Sébastien, le chalutier espagnol « de Jesus », du port de Pasajes, signalait qu'il était en difficulté au large des côtes basques espagnoles et demandait aide.

En dépit d'une mer démontée et d'un vent soufflant à près de 140 km/h., les secours s'organisent.

Après bien des difficultés, le motorier « Le Pili », du port de Pasajes, parvenait en vue du bâtiment en détresse mais ce dernier devait sombrer corps et biens devant le « Pili » impuissant à lui porter secours.

Suisse attaquée au Havre

LE HAVRE (Afp). — Au cours de la nuit dernière, un ressortissant suisse, M. Freddy Hagen, 57 ans, directeur d'une importante société havraise spécialisée dans l'approvisionnement des navires, a été sauvagement attaqué par deux jeunes voyous dans le centre de la ville.

M. Hagen traversait un passage clouté lorsqu'il fut frôlé par un scooter brûlant le feu rouge. En termes vifs, il interpella les deux jeunes passagers de l'engin qui stoppèrent aussitôt et se précipitèrent sur le quinquagénaire qu'ils rouèrent de coups.

Découvert sans connaissance par des passants, M. Hagen a dû être hospitalisé.